

Aujourd'hui



A12 JUSTE POUR RIRE

Au Festival Juste pour rire, tous les galas sont présentés à guichets fermés et il ne reste plus aux retardataires qu'à descendre dans la rue.

A3 MEURTRE ÉLUCIDÉ

L'arrestation de quatre jeunes gens permet d'éclaircir l'assassinat du gardien du manège militaire de Saint-Jérôme il y a 7 mois.

B13 TOURISME

L'industrie touristique locale a réussi à sauver sa saison estivale grâce à la reprise économique, au beau temps et à la promotion.

Sommaire

- Annonces classées
Immobilier... C6 à C10
marchandises... C10 et C11
emplois... C11
automobiles... C12 et C13
propositions d'affaires... B13
Arts et spectacles
Informations... A12 à A16
horaires... C16
Bandes dessinées... C9
Bridge... C11
Décès... C14
Économie... B9 à B13
Éditorial... B2
Êtes-vous observateur?... C6
Feuilleton... C7
Horoscope... C8
Le monde... C15
Mots croisés... C11
Mot mystère... C10

MONTREAL
COMMANDE
315.000 \$ DE
FENÊTRES

NOUS, ON NE
JETTE PAS L'ARGENT
PAR DES FENÊTRES
USAGÉES!



Québec fait un «cadeau» secret de 36,6 millions à la Noranda

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

En accordant un prêt sans intérêt de 41,5 millions à Noranda Inc., en mars 1987, pour la construction d'une usine de dépollution en Abitibi, le gouvernement Bourassa en est venu à faire un cadeau de 36,6 millions à cette riche multinationale.
En effet, le gouvernement du Québec a tout récemment effacé par un décret secret du conseil des ministres cette dette sur laquelle Noranda n'a remboursé que 5 millions.
Le décret passé le 17 mars 1991, portant le

numéro 457-91 et dont La Presse a obtenu copie, autorise le gouvernement à subventionner la Société de développement industriel du Québec (SDI), par laquelle des prêts à une quarantaine de compagnies ont été accordés ou garantis, pour un montant de 41 456 518,69 \$.
Ceci, «afin de lui permettre de rembourser des avances du gouvernement du Québec utilisées au déboursement d'aides (sic) financières (resic) qu'elle n'est pas en mesure de récupérer des entreprises», dont une liste apparaît en annexe au décret.
Comme dans l'affaire Malenfant, le conseil des ministres a cru bon de «différer» la publication de ce décret dans la Gazette officielle,

«compte tenu qu'une telle publication risquerait de nuire à certaines entreprises qui y sont visées pouvant ainsi éventuellement créer des pertes d'emplois et nuire à l'économie du Québec».
C'est le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gerald Tremblay, qui a recommandé cette mesure, puisqu'il était devenu évident que les entreprises concernées, au nombre de 45, ne pourraient rembourser la SDI, en raison de leur insolvabilité, bon nombre ayant d'ailleurs fait faillite. Une somme de quelque 4 millions est impliquée, dans ces cas.
VOIR NORANDA EN A2

Bacon: qu'Ottawa s'occupe d'oiseaux et de poissons

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de se faire dicter sa conduite par Ottawa et entend aller de l'avant avec son projet d'aménagement du complexe hydroélectrique Grande-Baleine en s'appuyant exclusivement sur le contenu de la Convention de la Baie James. La mise en valeur des ressources hydroélectriques est de juridiction strictement provinciale, clament la ministre de l'Énergie, responsable d'Hydro-Québec, Mme Lise Bacon, et son collègue M. Pierre Paradis, de l'Environnement.

Tout au plus, Québec accepte de «tenir compte» de l'avis du gouvernement fédéral pour les domaines qui sont strictement de sa juridiction, soit l'impact environnemental sur les oiseaux migrateurs et les poissons de la grande région de la Baie d'Hudson et de la Baie James.
«Nous réaffirmons notre pleine compétence en matière de gestion des ressources naturelles. Nous n'accepterons pas de nous soumettre à des directives ou des procédures émanant d'une commission fédérale», a déclaré hier la ministre Lise Bacon, à l'issue d'une longue réunion du conseil des ministres qui se tenait à Québec. «Nous n'avons pas à justifier devant une commission fédérale le choix que nous avons faits, il y a plus de 15 ans et qui sont approuvés par la société québécoise», a-t-elle ajouté.

Le gouvernement Bourassa a immédiatement réagi à l'annonce faite hier midi à Montréal par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest, de mettre sur pied une commission spéciale pour analyser globalement tous les impacts du projet Grande-Baleine, évalué à 22 milliards.
Le ministre Charest a laissé entendre que cette commis-

VOIR NORD EN A2
BOYCOTT: Les Cris ne participeront pas aux audiences publiques sur le projet de Grande-Baleine annoncées hier par le ministre Jean Charest. Page B1

COMME AU TEMPS DES TSARS!



Une scène qu'on n'aurait jamais cru possible: le patriarche Alexei II de l'Église orthodoxe de toutes les Russies bénissant solennellement Boris Eltsine, le président de la République de Russie nouvellement élu. Nos informations en page C15

Un an après, des radicaux d'Oka parlent de «trahison»

BRUNO BISSON

Il y a un an ce matin, claquaient quelques coups de feu isolés dans les bois, puis d'autres de plus en plus rapprochés, courant soudain à une vitesse folle, de plus en plus fort, de plus en plus vite, comme si un immense rouleau compresseur s'apprêtait à enterrer le monde... et soudain, un silence de plomb.
La folie avait duré 18 secondes; l'attente durera 78 jours.
Un an plus tard, malgré la mort d'un homme, tout est encore à faire. Les revendications territoriales qui furent à l'origine du conflit de l'été dernier sont loin d'être réglées. Mais s'il n'en tient qu'à Ellen Gabriel, Walter David et Joe David, trois militants du Longhouse dit «dissident» de Kanesatake, il n'y aura jamais plus d'Oka.



ANNIVERSAIRE: Le calendrier des événements de la crise amérindienne. Pages B6, B7, B8

Ils ne sont pas seuls à penser ainsi, à Kanesatake. Mais ces militants traditionalistes, qui furent proches des Warriors, sont plus seuls qu'ils ne l'ont jamais été. Et amers. Ellen Gabriel dira même, à un certain moment, «dégoutée».

«Nous sommes revenus au point de départ», dit Ellen Gabriel pour résumer ses sentiments sur la crise. C'est frustrant de réaliser que rien n'a changé, ici, mais le sentiment le plus fort est tout de même positif. C'est de la fierté.
— Pourquoi?
— Les hommes et les femmes qui se sont battus étaient sincères, assurée-elle. Le monde a le droit de penser ce qu'il veut. Si je m'étais préoccupée de ce qu'on a dit sur mon compte, je serais probablement six pieds sous terre. Nous n'abandonnons pas, les appels que nous avons reçus de l'extérieur nous ont renforcés.
S'ils se souviennent de s'être battus pour quelque chose, les militants du Longhouse se demandent toutefois, aujourd'hui, pour qui. Ce n'est que sur le bout des lèvres qu'ils consentent à parler d'échec, tout en précisant que la crise d'Oka a sans doute contribué à faire avancer la cause indienne comme jamais elle ne l'avait fait dans l'Histoire.
Mais pas celle de Kanesatake.
L'isolement progressif de leur faction a ouvert la

Sanctions: Bush va trop vite, soutient l'ANC

d'après AFP, AP et Reuter
JOHANNESBURG

Le Congrès national africain (ANC) a qualifié hier de «prématurée» la décision du président américain George Bush, annoncée plus tôt dans la journée, de lever les sanctions contre Pretoria.
Au cours d'une conférence de presse à Johannesburg, le nouveau secrétaire général du mouvement sud-africain, M. Cyril Ramaphosa, a affirmé que la décision américaine était

«prématurée pour deux raisons», la violence qui se poursuit dans les cités noires et le fait que selon l'ANC beaucoup de prisonniers politiques n'ont toujours pas été libérés.
La violence dans les cités noires «a créé une situation où l'activité politique ne peut pas s'exercer librement», a-t-il dit.
De plus, a-t-il ajouté, «un grand nombre» de prisonniers politiques «restent toujours en prison». Selon le président de l'ANC, M. Nelson Mandela, il y a plus de 900 prisonniers politiques.

À Washington, le président Bush avait déclaré qu'il avait personnellement informé hier matin M. Mandela de la décision qu'il s'apprêtait à annoncer. Il avait ajouté que pour lui, tous les prisonniers politiques véritables avaient été libérés par les autorités sud-africaines.
L'amélioration de la situation «doit être jugée sur des actes et non de belles paroles», a poursuivi M. Ramaphosa.
Prenant apparemment le contre-pied du

Advertisement for Hitachi VM-E10 Caméscope 8 mm. Includes text: 'Petite... elle tient dans votre main! >>>', 'HITACHI', 'BONI', 'DEPUIS 1956', 'Louis Filion ELECTRONIQUE', '5730, SHERBROOKE EST, MONTRÉAL 254-6041'. Features an image of the camcorder and a cassette tape.

SUITE DE LA UNE



Walter David : « Ce qui m'enrage le plus, c'est que des gens pour qui nous nous battions ont aidé la police... »



Joe David : « Je peux comprendre que des Mohawks nous aient tourné le dos. La propagande était tellement efficace... »



Ellen Gabriel : « Les hommes et les femmes qui se sont battus étaient sincères... »

PHOTOS LUC SIMON PERREAU, La Presse

OKA

Un an après, des radicaux d'Oka parlent de « trahison »

voic au triomphe des « modérés » de la Coalition mohawk de Kanesatake, dirigée par Jerry Peltier, élu récemment chef du conseil de bande. Les traditionnalistes ne le portent pas en haute estime. Son élection, estiment-ils, n'a rien d'un progrès.

Et alors que la conversation tourne sur les raisons de leur défaite, Walter David s'emballa soudain : « Ce qui m'enrage le plus c'est que des gens pour qui nous nous battions — je n'ose pas dire « des gens de notre peuple » — ont aidé la police, l'armée et les gouvernements à frapper sur les Warriors ».

« Je ne pouvais même plus sortir de ma propre maison, ajoute-t-il, et je pensais à ceux qui dormaient paisiblement au Hilton de Dorval, qui profitaient de la piscine et du sauna de l'hôtel, qui prenaient

des vacances aux frais du gouvernement. L'histoire de cette communauté se résume à ça, autrement comment expliquer que le territoire de Kanesatake ait l'air d'un damier. »

Son frère Joe le regarda un moment et ajoute, d'une voix douce où perce un peu de lassitude : « Je peux comprendre que des Mohawks nous aient tourné le dos. La propagande était tellement efficace. »

« À un certain moment, dit-il, nous avions l'impression de nous battre contre notre propre peuple. Mais je ressens une sorte de rage envers ceux qui nous ont divisés, manipulés. Ce sont eux les responsables, nos vrais ennemis sont à Québec et Ottawa. »

Dans le local mal aéré de la station de radio communautaire de Kanesatake, aucun drapeau des Warriors n'est suspendu aux murs. En deux heures d'entrevue, le mot ne sera d'ailleurs prononcé que si une question vise spécifiquement les hommes armés qui ont tenu les barricades, à partir du 11 juillet.

Mais tout au long de ces deux heures reviennent sporadiquement quelques remarques désabusées de Walter David, ponctuées d'éclats de sourde colère d'Ellen Gabriel qui contrastent étrangement avec la voix posée de Joe David.

Joe David fait partie des 40 Mohawks arrêtés le 26 septembre à leur sortie du périmètre du centre de désintoxication d'Oka. Leur procès pourrait durer des mois.

Appuyé sur le mur, il laisse errer son regard et fixe le sol à ses pieds lorsqu'il ne parle pas, puis il redresse la tête, ses yeux s'allument et de cette même voix à peine modulée, il raconte avec amertume ses nuits perdues au centre de désintoxication.

Les vols en basse altitude des hélicoptères faisaient trembler les murs du refuge des Warriors. Des fusées éclairantes filaient vers le ciel et déchiraient la nuit d'une lumière plus crue que celle du jour. Les seules nouvelles, qui leur parvenaient par les rares téléphones cellulaires

de la police n'avaient pas réussi à faire interrompre, étaient mauvaises.

Et l'attente...

« Après la crise, tout le monde a fait son petit symposium, son colloque, son congrès, ajoute-t-il. Pendant ce temps-là, notre communauté a tenté de guérir ses plaies. Personne ne nous a aidé et personne, aujourd'hui, ne nous aidera à nous défendre devant les tribunaux. Nos frais juridiques s'élèvent déjà à 1,4 million, comment allons-nous payer ça ? »

Et personne n'a jamais vu l'argent recueilli au cours de l'été dans un fonds géré par le Mohawk Nation Office de Kahnawake. Les trois Mohawks se font discrets sur la question. Il est pourtant de notoriété publique, à Kanesatake, que les relations entre les alliés d'hier ne sont pas très bonnes.

Ellen Gabriel ne s'est d'ailleurs pas gênée, plus tôt cette semaine, pour parler du Pow Wow « commercial » du week-end prochain à Kahnawake. Rien à voir avec les cérémonies de recueillement et

de prières prévues pour aujourd'hui à Oka, dit-elle.

Sur les ondes, Tom Petty, Phil Collins et autres canons de la musique populaire se succèdent comme s'il s'agissait de n'importe quelle station de radio « middle-of-the-road ». Si la radio mohawk n'a diffusé que de la musique traditionnelle durant la crise, ce n'était qu'une question de circonstances. Après tout, les Mohawks ne sont-ils pas des gens comme n'importe qui ?

« Pourquoi suffit-il qu'un Blanc occupe un terrain pendant 30 ans pour qu'il puisse en réclamer la propriété alors que nous sommes installés ici depuis des siècles et qu'on ne reconnaît pas nos droits ? » demande Ellen Gabriel.

« Les barricades sont toujours là », dit Walter Gabriel. Nous croyons encore que tout cela n'a pas été fait en vain mais... cette crise était tellement évitable. □

NORD

Bacon: qu'Ottawa s'occupe d'oiseaux et de poissons

sion pourrait mettre deux ans à compléter ses analyses. Il soutient que le gouvernement fédéral a le devoir de procéder à ces examens, comme le lui demande le ministre fédéral des Pêches et Océans.

Mme Bacon et M. Paradis, du Québec, affirment de leur côté qu'Hydro-Québec pourra procéder aux premiers travaux d'infrastructures, comme prévu, l'automne prochain, en s'appuyant sur les accords signés en 1975 et contenus dans la Convention de la Baie James, liant le gouvernement du Québec, le gouvernement canadien et les populations autochtones.

« Les demandes adressées à Ottawa ont toujours visées à l'application de la convention. Ce que le ministre Charest vient d'annoncer n'a rien à voir ni avec la Convention de la Baie James ni avec la juridiction du gouvernement fédéral. C'est plutôt la politique générale de l'environnement du gouvernement fédéral, qui ne doit pas s'appliquer dans un territoire « conventionné », comme le territoire de la Baie James.

Le ministre Paradis ne se sent d'ailleurs pas lié par la décision du gouvernement canadien de mener sa propre enquête. « La Convention de la Baie James prévoit des examens provinciaux par des comités mis sur pied par Québec », soutient M. Paradis.

« Le ministère de l'Environnement entend appliquer la Convention de la Baie James avec toutes ses dispositions. Nous allons

intensifier nos propres analyses environnementales de l'ensemble du projet », a insisté le ministre provincial de l'Environnement.

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Christos Sirros, a lui aussi dit se réjouir de la décision de son gouvernement d'intensifier ses propres analyses pour avoir, « le plus tôt possible », une vue d'ensemble du projet.

Le ministre Paradis a même soutenu, hier, qu'il n'avait pas l'intention de collaborer à la commission fédérale en dehors des stricts domaines relevant d'Ottawa. « Nous allons défendre notre juridiction pour assurer l'aménagement du complexe hydroélectrique. C'est l'application de la convention que nous allons assurer. Nous allons exercer ici cette juridiction. »

Malgré cette affirmation spontanée de l'autorité québécoise, les ministres du cabinet Bourassa ont toutefois tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas de « partir en guerre contre Ottawa ». Mme Bacon, la vice-première ministre, a plusieurs fois répété qu'il s'agissait d'une première réaction.

« Il ne faut pas dramatiser. Il fallait aujourd'hui exprimer une première opinion. Avec mes collègues directement impliqués, nous allons étudier la proposition du ministre Charest et nous verrons, plus tard, s'il y a lieu de formuler de nouveaux commentaires », a dit Mme Bacon.

Mme Bacon, selon les informations obtenues par La Presse, entend davantage plaider auprès des populations autochtones qu'auprès du gouvernement fédéral. La convention de la Baie Ja-

mes, indique-t-on dans l'entourage de la ministre, prévoyait des compensations financières pour le « développement futur ». Ces compensations, soit \$65 millions, ont déjà été versées, en 1979. Le gouvernement du Québec se croit donc autorisé, en vertu de ce paiement accepté par les Cris et Inuit, de procéder à la mise en valeur des ressources hydroélectriques du Nord, avec son projet Grande-Baleine.

La convention, acceptée par toutes les parties, prévoit également l'examen des impacts environnementaux, en collaboration avec les populations autochtones. Ces dernières, on l'a vu en juin, refusent de participer aux travaux de la commission québécoise et ont même chassé les experts d'Hydro-Québec venus témoigner à Kuujuaupik.

Le premier ministre Robert Bourassa, l'initiateur de toute l'exploitation des ressources hydroélectriques du Nord, ne s'impose pas directement dans les discussions sur le sujet. Il n'a pas fait le moindre commentaire, hier, au sujet de l'annonce fédérale, malgré l'insistance des journalistes. □

NORANDA

Québec fait un « cadeau » secret de 36,6 millions à la Noranda

Jusque là, rien de bien surprenant, puisque le mandat de la SDI de venir en aide aux entreprises en difficulté l'amène fréquemment à accepter des risques plus élevés que ceux auxquels consentent les institutions financières. La situation est différente dans le cas de Noranda, où il ne saurait être question d'insolvabilité.

L'attachée de presse du ministre, Dominique Lambert, a en effet expliqué que le prêt de 41,5 millions sans intérêt, consenti à Noranda en 1987, dans le cadre d'une aide fédérale-québécoise, ne devait entraîner qu'un premier remboursement automatique de 5 millions, le reste devant être proportionnel aux réinvestissements que l'entreprise réaliserait au Québec, dans les domaines de la recherche et du développement technologique.

« L'usine à construire entraînerait des déboursés d'une centaine de millions, et Noranda a réinvesti au Québec au-delà de 100 millions dans la recherche et le développement. Le gouvernement a donc décidé que les conditions avaient été satisfaites et que Noranda ne devait plus rien », a déclaré la porte-parole du ministre.

Depuis le 17 mars, donc, Noranda ne doit plus un cent des 36 666 667 \$ qu'il lui restait à rembourser.

Noranda, comme les entreprises du Groupe Malenfant, a été aidée en vertu de l'article 7 de la Loi sur la SDI, qui dit que « la SDI exécute tout mandat que le gouvernement lui confie pour favoriser la réalisation d'un projet présentant un intérêt économique important pour le Québec en accordant l'aide définie par le gouvernement ». L'aide consentie selon ce programme peut, entre autres, prendre la forme d'un prêt sans intérêts comportant une exonération partielle de remboursement de capital.

Noranda, une riche entreprise spécialisée dans l'exploitation des minéraux, de la forêt et des ressources énergétiques, compte 8000 employés au Québec et 50000 à travers le monde. Son chiffre d'affaires consolidé, qui

est de 1,4 milliard au Québec, s'élève en 1990 à 9,6 milliards en tout et partout. Ses bénéfices nets atteignent 120 millions, en 90 toujours.

Le conglomérat Noranda, dirigé par Alfred Powis, appartient dans une proportion de 35,7 p. cent, à Brascade Ressources, une société propriété de Edward et Peter Bronfiman Group, de Toronto. La Caisse de dépôt et placement du Québec possède 5 p. cent des actions, le reste étant détenu par le public et des investisseurs institutionnels.

À l'époque où cette entente a été conclue entre Noranda, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, qui y a aussi injecté 41,5 millions, rien n'en avait transpiré dans le public, sinon par le ministre de l'Environnement du temps, Clifford Lincoln, qui avait, en mai 1988, déclaré que le prêt du Québec portait intérêt. Les deux gouvernements ont prêté à parts égales 83 millions à Noranda, pour la construction d'une usine évaluée à 125 millions. Noranda avait été pointé par le gouvernement poléiste, en 1985, comme un pollueur qu'il fallait mettre devant ses responsabilités. Une fois au pouvoir, les libéraux ont entrepris des pourparlers d'une durée de 16 mois, que le ministre Lincoln a qualifié de très ardu, en raison d'une situation financière que la compagnie estimait difficile. Le groupe Noranda, en 1985, avait effectivement enregistré un déficit d'exploitation de 225 millions. Mais la multinationale dévalait des bénéfices de 603 millions en 1988 et de 442 millions en 1989, lesquels sont tombés à 120 millions en 1990, selon son rapport annuel.

L'opposition péquiste avait réclamé une commission parlementaire, à huis clos si nécessaire, pour faire la lumière sur les véritables enjeux de cette entente, mais le gouvernement s'y était refusé fermement.

En 1988, le premier ministre Robert Bourassa, le ministre du Revenu Yves Séguin et le ministre Lincoln répétaient tous que le groupe Noranda ne profiterait d'avantages fiscaux qu'une fois son prêt remboursé.

M. Lincoln se montrait même catégorique en affirmant : « Le principe du pollueur-payeur est respecté. L'entente que nous avons conclue engendrera des retombées économiques de l'ordre de 250 millions. Il faisait sans doute référence à la part de 41,6 millions, égale à celle de chacun des gouvernements, que le groupe injectait dans l'usine de dépollution. »

Le Conseil du Trésor a déjà autorisé un budget supplémentaire pour permettre au gouvernement de subventionner la SDI. Les fonds proviendront, selon les informations que nous avons obtenues, de virements de crédits périmés, c'est à dire prévus à d'autres fins mais non utilisés. □

DÉCISION

Sanctions: Bush va trop vite accuse l'ANC

président Bush qui avait qualifié d'« irréversible » le changement en Afrique du Sud, l'ANC a estimé que le changement « ne peut être considéré comme irréversible que si les gens peuvent défendre leurs acquis par le moyen le plus démocratique: une personne, une voix ».

De son côté, le président sud-africain Frederik De Klerk a dé-

claré que la levée des sanctions américaines contre l'Afrique du Sud « doit être considérée comme une étape de plus vers la normalisation » entre les deux pays et constitue le début « d'une nouvelle ère de coopération ».

Dans une déclaration lue par le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, peu après l'annonce par le président George Bush de la levée des sanctions américaines contre Pretoria, M. De Klerk a affirmé que cette décision « pourrait contribuer à la reprise de notre économie au profit de tous les Sud-Africains, en particulier des plus défavorisés qui ont eu à supporter les conséquences des sanctions, dont beaucoup de sans-emplois ».

« C'est un très très grand jour pour nous », a déclaré M. Botha en terminant la lecture du communiqué. Le ministre a mis l'accent sur « l'impact psychologique » de la décision américaine.

M. De Klerk a adressé ses « félicitations sincères » au président Bush pour sa décision « prise malgré les pressions pour tenter de modifier les termes du débat ». « En résistant fermement à ces pressions », M. Bush « a démontré qu'il était un homme de parole et un homme courageux », a-t-il dit.

L'Afrique du Sud s'attend à une nouvelle ère de coopération entre les deux pays, a conclu M. De Klerk.

De plus, cette levée par Washington de ses sanctions économiques contre l'Afrique du Sud pourrait inciter le Danemark à ne plus s'opposer à la récente décision de la CEE de lever ses propres sanctions envers Pretoria, estimait-on hier de sources communautaires.

Les Douze avaient décidé en avril dernier de mettre fin à leur embargo, imposé en 1986, sur les importations d'acier, de fer et de pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud. Mais l'entrée en vigueur de cette décision est toujours bloquée par le refus du parlement danois de la ratifier.

Le président George Bush avait annoncé plus tôt dans la journée d'hier la levée immédiate des sanctions économiques imposées il y a cinq ans contre l'Afrique du sud pour l'obliger à abandonner sa politique d'apartheid, estimant que les progrès accomplis dans ce pays pour mettre fin à la ségrégation raciale étaient « irréversibles ».

Dans une déclaration dans la salle de presse de la Maison Blanche, M. Bush a dit que la totalité des conditions posées au gouvernement de Pretoria pour une levée de ces sanctions avaient été satisfaites.

Ces sanctions, qui interdisaient notamment les nouveaux investissements américains en Afrique du Sud et les importations aux États-Unis de certains produits sud-africains, avaient été imposées par le Congrès, malgré le veto du président Ronald Reagan.

M. Bush a également annoncé le doublement de 40 millions à 80 millions de dollars de l'assistance américaine destinée aux Noirs sud-africains, précisant que « tous les moyens disponibles » seraient utilisés pour encourager l'avènement d'une démocratie constitutionnelle en Afrique du Sud. Cette aide sera notamment concentrée sur les secteurs du logement et de l'éducation.

Cette décision du président américain ne met pas fin à la totalité des sanctions américaines car certaines étaient antérieures à la loi de 1986. □

Un vol de 15 000 \$ chez Insta-chèques

■ Deux individus ont réussi un vol de 15 000 \$ digne du « far west », hier midi, dans une succursale de la société Insta-chèques, à Laval.

Les deux hommes se sont d'abord introduits dans un appartement libre situé au-dessus de l'institution financière, au 203, boulevard des Laurentides, à Pont-Viau. Après avoir percé un trou dans le plancher du logement, ils ont défoncé le plafond.

Portant casques, lunettes et armes de poing, les bandits ont descendu dans la cage de verre de la caissière pour exiger qu'elle leur remette l'argent, rangé dans le coffre-fort. Les deux suspects se sont par la suite enfuis par la porte avant.

La jeune employée de 29 ans a dû être conduite à l'hôpital souffrant d'un violent choc nerveux.

D'autre part, des individus ont volé pour 80 000 \$ d'aluminium, tôt mardi matin, à l'usine des Moulés Godard, à Saint-Mathieu-de-Beloeil.

En plein milieu de la nuit, les voleurs se sont emparés de 2000 livres de lingots d'aluminium, d'une plaque de magnésium et de 300 pièces d'aluminium usinées qui, une fois assemblées, forment un moule servant à la fonte de pièces d'avionnerie.

Ces pièces de moule, fruit de plus de cinq mois de travail, sont indispensables au maintien de la majorité des emplois de la société, souligne le président Claude Godard.

Moulés Godard offre une récompense à toute personne pouvant aider la police à retrouver ces pièces. On peut transmettre des informations à ce sujet, en toute confidentialité, au bureau des enquêtes de la Sûreté du Québec à Sainte-Julie, en signalant le 649-1555.

Correction

■ La photo accompagnant notre article d'hier en page A 3 (« Fuite de sélénium: CCR a mis sept jours à avertir les résidents »), représentait Mme Micheline Sauro, et non Mme Ghislaine Giguère. Toutes nos excuses.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :
 ● Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h ;
 ● La Sarre : Centre Paul-Trudel, 14 ouest, 14^e Avenue, de 13 h à 20 h ;
 ● Pointe-Claire : Holiday Inn Montréal, 6700, route Transcanadienne, de 10 h à 20 h 30.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 7 10 23 26 27 32 (41)
E-X-T-R-A 9 5 1 7 6 8

La Quotidienne à trois chiffres **976**
 tirage d'hier à quatre chiffres **7475**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h à 17 h.	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITÉ	285-6892	National, Télé-Press	285-7265
Grandes annonces	285-6900	Vacances, Voyages	285-7320
Annonces classées		Carrières et professions, nominations	

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

JEUDI 11 JUILLET 1991 **28-4-01**

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Les mendiants ne sont pas si nombreux qu'on dit

ÉRIC TROTTIER

■ Une première analyse du phénomène de la mendicité à Montréal révèle qu'à peine une centaine de mendiants quêtent tous les jours au centre-ville, gagnant en moyenne 10\$ l'heure.

L'étude réalisée par Daniel Fortin, professeur de psychologie à l'Université du Québec à Montréal, démolit tous les stéréotypes qui circulent généralement autour du sujet. Ainsi, il est faux de croire que les mendiants sont des milliers à sévir dans les rues de la métropole. Faux de penser que le problème est plus aigu chez les moins de 30 ans. Faux, également, d'affirmer que les quéteurs sont agressifs et dangereux.

Le portrait de la mendicité surprend, parce que la situation n'est pas aussi grave qu'on l'a prétendu par le passé. Au cours des mois de mars et avril derniers, l'équipe de Daniel Fortin a effectué quelques 450 observations et a recensé 260 mendiants au centre-ville, principalement aux abords des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. « Une centaine de personnes n'ont quêté qu'une seule fois, expose M. Fortin, si bien que nous croyons qu'il n'y a pas plus d'une trentaine de mendiants réguliers. »

Deux tiers des mendiants ont commencé à vivre de la charité il y a moins de quatre ans. Peu scolarisés, ils ont déjà travaillé comme ouvriers manuels, n'ont pas une vaste expérience du monde du travail, n'ont pas de vie de couple ni d'enfants et ont souvent un passé difficile. Plusieurs connaissent bien les centres d'accueil, les centres de désintoxication, les pénitenciers ou les prisons. Les jeunes représentent à peine 13 p. cent des mendiants, les femmes, 5 p. cent.

Les mendiants — qu'il ne faut pas confondre avec les sans-abri, puisque seulement 5 p. cent de ces derniers demandent l'aumône pour survivre — obtiennent un « salaire » de 10\$ l'heure ou de 33\$ par jour. Huit mendiants sur dix soutiennent utiliser en priorité cet argent pour se procurer de la nourriture. Après, vient l'achat de cigarettes, d'alcool et de drogue.

La moitié des mendiants ont par ailleurs des problèmes reliés à l'alcool ou aux drogues. « S'ils consomment, la plupart du temps, c'est pour se donner du courage afin de mendier et d'affronter les passants, dont certains peuvent les harceler ou les bousculer », précise le professeur Fortin.

Trois mendiants sur quatre ont déjà subi des insultes et des injures de la part des passants. Quarante pour cent ont à ce moment ressenti de l'agressivité, mais très peu sont passés aux actes. Sur 450 observations effectuées par l'équipe du professeur Daniel Fortin, on a noté six incidents violents. « En général, ils s'accordent pour dire qu'un bon mendiant demeure poli. Comme s'ils avaient une morale bien à eux », dit-il.

Un bon mendiant s'organise
Mendier est un métier qui demande énergie et préparation. Plus de tiers des mendiants choisissent soigneusement leur tenue de « travail ». Certains s'habillent proprement pour ne pas rebuter les passants, d'autres préfèrent des vêtements souillés pour faire plus « vrai ».

Les mendiants réguliers quêtent plus de quatre heures par jour, surtout entre midi et 21 heures. Ils font des « heures supplémentaires » les jeudis, vendredis et samedis, lorsque les contribuables ont obtenu leur chèque de paie et s'apprentent à faire leurs courses.

Toutes les saisons sont bonnes pour la quête. Certains préfèrent l'été parce que la population y est plus généreuse. D'autres considèrent que l'hiver est idéal, puisque la température froide pousse les passants à prendre les mendiants en pitié.

La localisation compte également. Les jeunes hommes savent par exemple que le quartier gai leur apportera un peu plus de bonté. Chez les plus vieux, plusieurs s'installent devant une église.

L'étude du professeur Fortin n'est pas destinée aux tablettes de l'UQAM. Malgré des données rassurantes, « il y a des besoins, certains souffrent et ne mangent pas. Plus de 35 p. cent ne reçoivent même pas d'allocation d'aide sociale. Nous devons les rejoindre », affirme-t-il, en transmettant une douzaine de recommandations aux membres de la table de concertation sur la mendicité du territoire de la CUM, composée d'un conseiller municipal, de policiers, de responsables des Services sociaux, de la directrice du centre Dernier recours et d'un représentant de la STCUM.

Quatre jeunes, dont deux soldats, sont accusés du meurtre d'un gardien de nuit

Le meurtre d'Armand Robert, 67 ans, a été commis le 18 décembre dernier au manège militaire de Saint-Jérôme

MARCEL LAROCHE

■ L'arrestation de quatre jeunes gens, dont deux soldats des Forces armées canadiennes qui faisaient l'objet depuis plusieurs semaines d'une surveillance spéciale, aurait permis hier aux policiers de la SQ de Montréal d'élucider la mort violente d'un gardien de nuit sauvagement assassiné à coups de bâton de baseball, il y a sept mois, au manège militaire de Saint-Jérôme, dans les Laurentides.

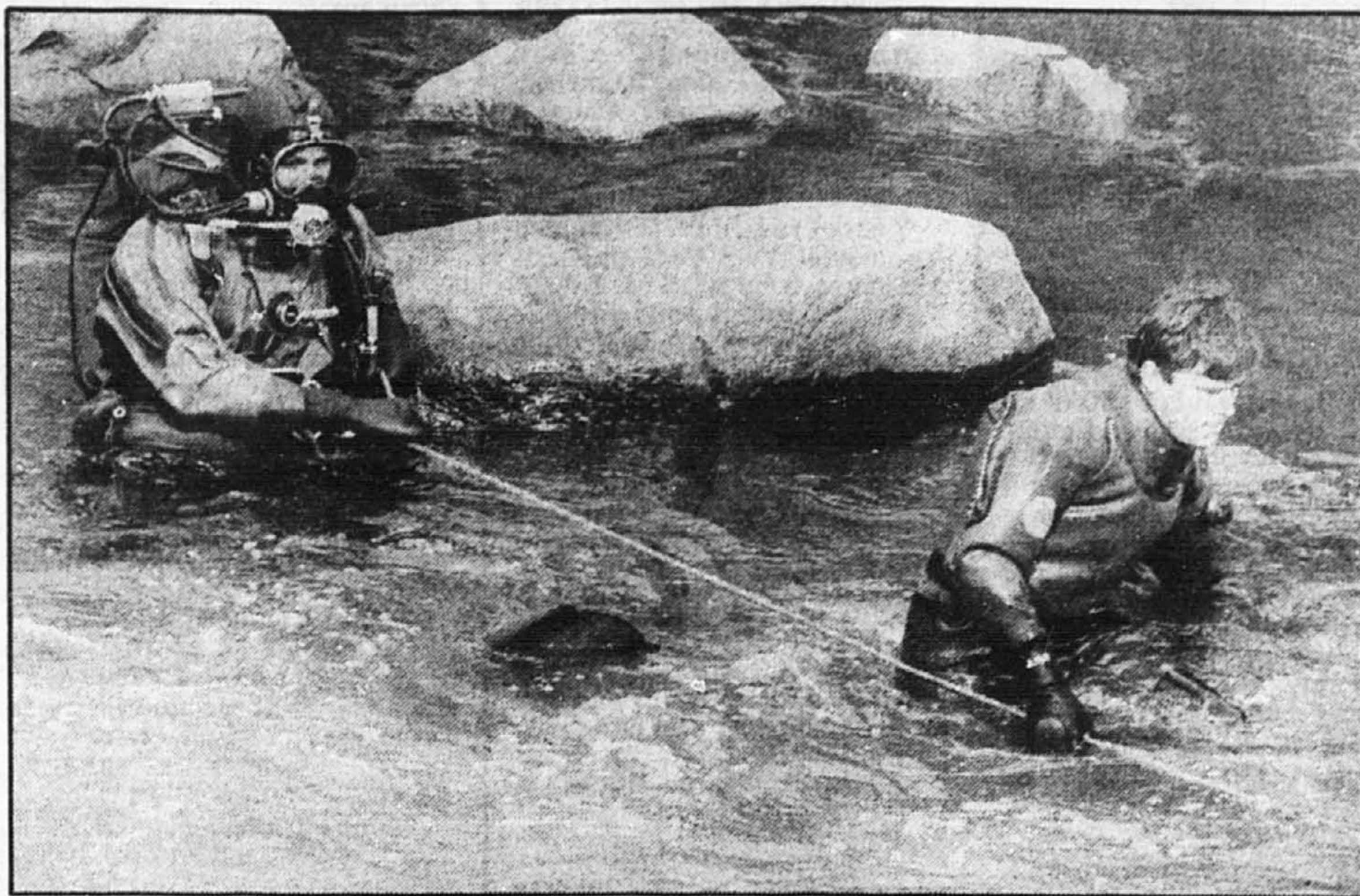
Une trace de soulier imprégnée dans le sang de la malheureuse victime retrouvée sans vie, aux petites heures du matin, le 18 décembre 1990, dans le manège militaire dont il avait la responsabilité, aurait été l'un des précieux éléments utilisés par les enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

Le quatuor est composé d'un jeune chômeur de 18 ans, de Saint-Jérôme, d'un journalier de 21 ans, de Sainte-Julie, sur la Rive-Sud, ainsi que de deux militaires âgés de 20 et 21 ans, de Loretteville et de Valcartier, en banlieue de Québec.

Ces individus ont tous été écroués, hier, au centre de détention Parthenais, à Montréal, en attendant de comparaître aujourd'hui, au palais de justice de Saint-Jérôme, sous des accusations de meurtre, vol qualifié et recel.



Armand Robert



Des plongeurs de la SQ ont fouillé hier le fond de la rivière du Nord, à la recherche des armes manquantes.

PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Ces jeunes seraient présumément tous impliqués à différents degrés dans l'assassinat de M. Armand Robert, un père de famille de 67 ans qui était gardien de nuit au manège militaire de Saint-Jérôme.

Membre du Corps canadien des commissionnaires, ce vétérinaire de la Deuxième Guerre avait sauvagement été roué de coups. Il avait les mains attachées derrière le dos et un sac à ordures placé sur sa tête, lorsque les policiers l'ont découvert, sans vie, vers 2h30 le matin du 18 décembre dernier, à quelques pieds seulement de son poste de garde.

Le vol de plusieurs armes automatiques, dont 15 carabines de type C7 utilisées par les Forces armées et de six pistolets 9mm disparus de la voûte du manège militaire situé à 825, rue Fournier, à Saint-Jérôme, semblait de toute évidence à l'origine de cet assassinat.

Quelques heures plus tard, les policiers de la SQ retrouvaient,

abandonnée sur une route secondaire de la région de Saint-Canut, la Jeep de l'armée avec laquelle les meurtriers auraient pris la fuite.

Après plusieurs mois de recherches, les policiers de la SQ finissaient par découvrir une piste sérieuse pouvant les conduire jusqu'aux assassins du gardien de nuit Armand Robert.

Travaillant en collaboration avec la police militaire de Valcartier, près de Québec, et de Saint-Hubert, sur la Rive-Sud de Montréal, les enquêteurs ont pu ainsi remonter jusqu'aux deux jeunes soldats soupçonnés de ce meurtre.

L'enquête policière a finalement donné les résultats escomptés, tôt hier matin, par l'arrestation des quatre individus qui ont tous été conduits pour interrogatoire au quartier général de la SQ, à Montréal.

Les policiers ont ainsi appris que trois des quatre suspects avaient revêtu l'uniforme militaire, dans la nuit du 18 décembre 1990, lorsqu'ils se sont pré-

sentés à la porte du manège militaire de Saint-Jérôme.

À la vue de ces militaires, le gardien de nuit leur aurait ouvert la porte sans hésitation, un geste qui devait lui coûter la vie.

Des perquisitions policières effectuées sous une structure d'un pont, à Sainte-Sophie, au nord de Saint-Jérôme, ainsi qu'à la résidence des parents de l'un des suspects, à Saint-Jérôme, ont permis de retrouver 14 des 15 carabines volées au manège militaire.

Les policiers ont aussi retrouvé trois des sept pistolets que les voleurs avaient vendu à des particuliers, à Québec et au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une autre arme enlevée dans un sous-bois, près de Saint-Jérôme.

Des plongeurs de la SQ ont également effectué hier après-midi des recherches dans la rivière du Nord, près du centre commercial Le Carrefour, à Saint-Jérôme, dans l'espoir de retrouver les armes manquantes.

Un père, dont l'enfant a été tué par un camion de déneigement, crie au déni de justice

YVES BOISVERT

■ Peut-être Audet Tremblay n'avait-il pas grand-chance de prouver la « négligence criminelle » de la ville de Saint-Basile-le-Grand, dont un employé a écrasé son enfant de six ans avec un camion de déneigement, en décembre 1986.

Mais ce que M. Tremblay ne comprend pas, ne comprendra jamais, c'est qu'après avoir multiplié les requêtes pour empêcher l'affaire de procéder — ce qui a retardé le procès de plusieurs mois — la Ville de Saint-Basile ait pu plaider les « délais déraisonnables ». Et avoir gain de cause.

A 56 ans, Audet Tremblay s'estime « un bon et honnête citoyen, respectueux de la loi et l'ordre ». Mais aujourd'hui, il trouve « difficile de respecter l'appareil judiciaire ».

Son fils, le petit David Tremblay, 6 ans, est mort sous les roues d'un camion de neige de la ville de Saint-Basile, voilà bientôt cinq ans. Audet Tremblay et sa femme, Claudette Melançon, jugent la ville responsable et se battent pour le prouver.

Des camions borgnes
Ce 22 décembre 1986, vers midi, David et trois amis se rendent en compagnie d'une gardienne au parc du Ruisseau, pour glisser. Il y a là un gros monticule de neige, idéal pour la glissade.

La « piste » de cette glissade improvisée donne sur un chemin du parc. Or, ce jour-là, par malheur, la ville avait décidé de faire emprunter par ses camions de neige le chemin en question, pour me-



Audet Tremblay

ner la neige dans la rivière.

Ces camions sont munis d'une « lame », qui sert au déneigement, et qui était relevée du côté droit, obstruant ainsi presque complètement le champ de vision des conducteurs du côté droit. La « montagne » des enfants se situe du côté droit du chemin.

Lors d'une des glissades de David, un camion est passé. Le chauffeur n'a rien vu. Il a entendu un bruit. Il a vu dans son rétroviseur le petit corps dans la neige.

Pour le couple Tremblay-Melançon, la ville a été négligente jusqu'au crime, en n'installant aucune barrière, aucun panneau de signalisation pour avertir que les camions « borgnes » passeraient dans ce parc, qu'elle savait fréquenté par des enfants.

Selon le directeur-général de la ville, M. Michel Gagnon, la ville n'a aucune responsabilité dans ce triste accident. M. Gagnon note même « une certaine négligence de la famille », car la gardienne était entrée dans l'arène avec

deux des quatre enfants, laissant David et un petit ami seuls dehors, au moment du drame.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un accident de la route, et toute possibilité de poursuite civile en dommages-intérêts est exclue par la loi.

Qu'importe: le couple veut faire la lumière sur ce drame. Il réclame une enquête du coroner. Me Anne-Marie David fait une enquête publique et dépose un rapport le 29 mai 1987.

« David Tremblay est décédé au parc du Ruisseau de Saint-Basile-le-Grand le 22 décembre 1986 à 14h15 de polytraumatismes (...) après avoir été heurté par un camion ». Outre cette foudroyante conclusion, rien. Aucune remarque, pas l'ombre d'une recommandation.

Audet Tremblay est en colère. Il décide, « en désespoir de cause », de porter l'affaire en cour criminelle. Le responsable du ministère public à Longueuil, après étude du dossier, refuse de porter plainte. C'est que la « négligence criminelle » n'est pas une mince affaire à prouver: on doit démontrer « une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui » de la part de l'accusé (ici, la ville).

M. Tremblay est résolu: il dépose une plainte criminelle privée, comme c'est son droit, le 12 avril 1988, au palais de justice de Longueuil. Il paie de sa poche un avocat pour entamer le processus. L'enquête préliminaire doit débuter le 20 juin 1988, mais la ville prend un recours extraordinaire pour en empêcher la tenue.

Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, rejette cette demande de la ville le 13 juillet: il

s'agit « d'une autre demande (...) dont le résultat, sinon le but, est de retarder indûment le déroulement du processus judiciaire », dit-il.

L'affaire est reportée à l'automne 1988, mais puis retardée plusieurs fois à la demande de la ville. Finalement, le 21 avril 1989, après deux jours d'audition, le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, cite la ville à son procès sur l'accusation de négligence criminelle. Le ministère de la Justice paie alors un avocat pour M. Tremblay.

Nouvelles requêtes de la ville, nouvelles remises: le procès doit débuter à l'automne 1990. L'affaire traîne depuis deux ans et demi: la ville plaide les « délais déraisonnables ». Le juge Robert Sansfaçon lui donne raison le 25 novembre. L'affaire se termine là.

Outre le fait que le juge Sansfaçon étend aux corporations municipales la garantie constitutionnelle d'être jugé dans un délai rapide, M. Tremblay trouve inconcevable qu'il n'ait pas tenu compte de ce que les requêtes qui ont retardé le processus ont été le fait de la ville.

« C'est une incompréhension du système judiciaire », rétorque M. Gagnon, de la ville de Saint-Basile. « Ce n'est pas notre faute si les parents ont poursuivi au criminel. La ville n'avait pas d'autre choix que de se défendre. On parle de droit criminel! »

« J'ai cherché dans le dictionnaire le sens du mot justice, dit M. Audet. Il était question d'équité, de réparation. Moi, en cour, j'ai assisté à des débats techniques. C'était à qui ferait la plus belle entourloupe pour empêcher le vrai débat d'avoir lieu. »

Et le débat n'a pas eu lieu.

Bavure policière: la SQ remettra son rapport d'ici lundi

MARCEL LAROCHE

■ D'ici lundi prochain, la Sûreté du Québec devrait faire parvenir au ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Claude Ryan, son rapport d'enquête concernant la bavure policière survenue la semaine dernière sur le territoire de la CUM.

Pendant que Marcelus François repose toujours entre la vie et la mort, à l'Hôpital général de Montréal, après avoir été atteint d'une balle à la tête tirée par un policier de la CUM, des pressions sont exercées pour presser le ministère de la Justice d'ordonner une enquête publique dans cette affaire.

Dans un volumineux rapport de plusieurs dizaines de pages, la Sûreté du Québec y fait mention de tous les détails de la tragique intervention policière de la CUM survenue le mercredi soir 3 juillet dernier, en plein centre-ville, et au cours de laquelle Marcelus François, un Jamaïcain de 24 ans, a été atteint d'un projectile d'arme à feu à la tête.

Au lendemain de ce malheureux incident, le directeur Alain Saint-Germain, de la police de la CUM, avouait en conférence de presse que ses hommes s'étaient trompés en confondant Marcelus François avec un autre Jamaïcain recherché pour une affaire de tentative de meurtre.

À l'instar de l'enquête menée par les membres de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, le directeur Saint-Germain a aussi commandé une enquête interne au sein du SPCUM pour connaître tous les dessous de cette intervention policière.

En attendant que toute cette affaire soit complétée, la direction de la police de la CUM a décidé de retirer temporairement des interventions le sergent Michel Tremblay, un membre du groupe tactique d'intervention qui a ouvert le feu en direction de Marcelus François.

Le jeune Noir se trouve toujours à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Général de Montréal où son état de santé est extrêmement critique.

Mme Joan Lamontagne, porte-parole de cette institution, a indiqué hier à La Presse que le patient était toujours intubé et qu'il était toujours plongé dans un profond coma.

D'autre part, les membres de la Commission de la sécurité publique de la CUM ont tenu hier une réunion spéciale de travail dans le but de prendre connaissance des principaux éléments reliés au dramatique événement.

Au cours de cette réunion, le directeur Alain Saint-Germain, du SPCUM, a indiqué que des mesures avaient été prises, dont celle du déclenchement d'une enquête administrative sur l'ensemble de l'opération policière du 3 juillet dernier.

Dès que le rapport d'enquête de la Sûreté du Québec sera complété, soit d'ici à quelques jours, les membres de la Commission de la sécurité publique de la CUM en prendront connaissance. Ces derniers ont d'ailleurs exprimé hier aux proches de la famille François leur profond regret.

Quant au rapport de l'enquête administrative du SPCUM, ce n'est qu'à la mi-août qu'il doit être officiellement soumis lors d'une séance publique de la Commission de sécurité de la CUM.

Bagarre raciale dans un autobus: la STCUM innocente le chauffeur

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le chauffeur de la STCUM, qui aurait malmené deux adolescentes noires lors d'une bagarre les opposant à un couple de skinheads dans un autobus, a fait son travail en tentant de séparer les belligérants.

C'est ce que rapportait hier la STCUM, satisfaite du comportement du chauffeur de l'autobus 185, dont l'identité n'a pas été révélée.

« Le chauffeur a voulu rétablir le calme en séparant les jeunes

qui se bagarraient. En plus, il n'était pas obligé de le faire puisque son travail consiste d'abord à conduire l'autobus. Il va poursuivre son travail sur le même trajet, rue Sherbrooke », a indiqué M. Michel Leboeuf, porte-parole de la STCUM.

Selon la version de Nadège Riché, 16 ans, et de sa cousine, Elisabeth Pierre, 15 ans, deux jeunes skinheads, arborant des insignes du Klu-Klux-Klan, les ont insultés et roués de coups la jeune Nadège vers 19h45, lundi soir dernier, à l'arrière de l'autobus. L'adolescente s'est présentée à

l'hôpital Bellechasse, souffrant d'une entorse cervicale et de plusieurs contusions.

D'après les deux filles, le chauffeur aurait empoigné la jeune Elisabeth au cou au moment où elle essayait de secourir sa cousine, étendue par terre, aux prises avec le garçon qui lui donnait des coups de pied.

Pourtant hier midi, la jeune « skinhead », mise en cause dans cette affaire, a indiqué que les deux adolescentes noires avaient commencé à les insulter, elle et son copain. Se sentant menacée, la jeune Nancy Huard, 18 ans, a

avoué qu'elle a frappé la première. « Elles nous ont craché dessus en nous insultant. Je l'ai frappée, c'est vrai, mais nous ne sommes pas des skinheads et nous n'avions pas d'insignes du Klu-Klux-Klan », a expliqué Nancy, sur les ondes d'une station radio-phonique montréalaise.

Les événements de lundi soir constituent un nouvel épisode dans la surenchère de bagarres à caractère racial qui opposent Blancs et Noirs dans l'Est de la ville. D'après certains résidents, les skinheads et le KKK sont de plus en plus actifs depuis quel-

ques temps dans cette partie de Montréal.

La police commence d'ailleurs à prendre la situation au sérieux. « Il se pourrait que cette affaire soit reliée à des gangs de rues », a confirmé l'enquêteur Michel Doucet, de la section anti-gang de la CUM, responsable du dossier.

Les incidents de lundi se sont produits sur le territoire du poste 53 de la police de la CUM, près du métro Honoré-Beaugrand. La grosse bagarre dans Hochelagamaisonneuve, la semaine dernière, a eu lieu à côté, sur le territoire du poste 52.

Un homme d'affaires de l'Estrie disparaît en faisant de la voile

PATRICK GONZALEZ



Christian Auger

On n'avait toujours pas retrouvé trace, hier soir, de l'homme d'affaires Christian Auger, disparu mardi alors qu'il faisait de la voile en solitaire sur le lac Memphrémagog dans l'Estrie.

M. Auger, 43 ans, était parti seul vers 15 heures. On devait retrouver son bateau, un catamaran de 18 pieds, quelques heures plus tard, échoué et chaviré à quelques kilomètres de l'école de voile d'où il était parti, face aux îles « Les trois sœurs ». Un harnais de sécurité a aussi été retrouvé. Selon la police, M. Auger aurait tenté de se défaire de son harnais après avoir chaviré.

Les trois gilets de sauvetage que conservait d'ordinaire M. Auger à son port d'attache étaient toujours là lors du passage de La Presse. Ceci laisse supposer que l'homme n'avait pas pris soin d'en enfiler un.

Des membres du Club nautique Memphré ont signalé la disparition de M. Auger à la Sûreté du Québec vers 21 h. La voiture de M. Auger était dans le parking où il l'avait laissée plus tôt. Les recherches ont officiellement commencé hier matin mais des proches de la victime ont patrouillé durant la nuit suivant l'incident.

La SQ a dépêché un hélicoptère vers 10 h 30 mais elle devait le rapatrier trois heures plus tard, la visibilité dans l'eau polluée étant trop mauvaise.

avait trop de vent et qu'il faisait trop froid », explique Yves Tremblay, 29 ans, conseiller publicitaire au *Reflet*, compatriote et ami de longue date du disparu.

Monique Côté, la conjointe de M. Auger, patrouillait elle aussi les eaux hier dans l'espoir de le retrouver. Son frère, Yves Côté, ingénieur-mécanicien pour la Garde côtière à Québec, ne perdait pas espoir que son beau-frère soit toujours en vie. « Il a sûrement son gilet de sauvetage. »

Yves Tremblay, Ghyslain Thomas et Yves Côté ont tous fait de la voile avec M. Auger. Tous s'accordent pour dire que celui-ci est un expert de la voile, aventureux mais soucieux de la sécurité. « Tout ce que je sais de la voile, c'est lui qui me l'a appris », témoigne M. Thomas en se promettant de continuer à pratiquer ce sport bien que « personne n'est à l'abri d'un accident comme ça ».

Outre son catamaran, M. Auger possède aussi un voilier de 32 pieds. « C'est un très grand sportif », d'insister M. Tremblay en évoquant son rôle dans l'organisation de la traversée du fleuve St-Laurent en ski nautique entre Baie-Commeau et Matane.

Au *Reflet*, la vie continue mais la tension est grande. Rappelant les exigences des manchettes, M. Tremblay explique: « Il faut s'attendre au pire. Le choc va se faire sentir lors de l'heure de tombée du journal, vendredi soir... »

Un « type sans histoire » reconnaît le meurtre de son ex-compagne

YVES BOISVERT

Pierre Dutton, 31 ans, a reconnu avoir assassiné son ancienne compagne, hier, au Palais de justice de Montréal.

Dutton, un technicien qui réparait des machines d'amusement, était un type sans histoire qui travaillait au même endroit depuis cinq ans.

Il avait rencontré Sylvie Mireault, une secrétaire juridique en année sabbatique, en avril 1989, dans un bar où il était allé réparer une machine. Elle avait 25 ans et venait de quitter un homme. Lui, père d'enfants de 5 et 6 ans, était en instance de divorce.

Ils ont commencé à cohabiter fin juin 1989, quelques jours à peine après que Sylvie eût tenté pour la deuxième fois de s'enlever la vie en absorbant des médicaments. Elle ne pouvait supporter sa récente rupture.

Dès le début de leur relation, Sylvie souscrivit une police d'assurance-vie de 25 000 \$ (50 000 \$ en cas de mort violente) pour Pierre, et lui une police de 100 000 \$ pour Sylvie.

Les choses se gâtèrent rapidement dans le couple. À l'automne, il est convenu que Pierre ira vivre dans un motel, et que Sylvie déménagera chez une amie, rue Brazier, à Saint-Léonard.

D'une lettre datée du 25 janvier 1990, écrite par Dutton, on peut déduire que Sylvie Mireault lui a annoncé son intention de se suicider. Quoique triste, il semble s'y résigner.

Le 6 février, Dutton achète du chloroforme, apparemment à la demande de Sylvie, qui lui aurait demandé de l'endormir et de l'étrangler.

Finalment, toutefois, rien ne se passe ce jour-là. Elle accompagne Dutton à sa chambre de motel, et ils discutent toute la nuit durant.

Le lendemain — le 7 février 1990 — Dutton se rend travailler. Sylvie Mireault appelle une amie pour aller magasiner plus tard.

Dans l'après-midi, le voisin du dessous de chez Sylvie Mireault entend du bruit (coups sur le plancher, étranglement). L'amie de Sylvie se rend la chercher vers 17 h. Elle la retrouve sans vie.

Au départ, les policiers n'ont pas soupçonné Dutton: il était censé travailler, le jour du meurtre. Mais son comportement était étrange. Par exemple, le lendemain de l'assassinat de son ex-compagne, Dutton téléphonait à

l'assureur de Sylvie et réclamait avec insistance les 50 000 \$ qui lui étaient dus (il a été payé en juin 90, mais devra rembourser).

Finalment, les policiers le suspectent et lui font subir un examen au polygraphe, en octobre dernier. Dutton passe aux aveux.

Dutton sera condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Hier, devant le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, Me François Legault, de la Couronne, et l'avocat de Dutton (Jean-Pierre Boyer) ont recommandé au juge de ne pas porter à plus de dix ans (le minimum requis par la loi) la peine d'emprisonnement minimale que doit purger Dutton avant d'être admissible à une libération conditionnelle. La décision devrait être connue aujourd'hui.

RÉSULTATS
loto-québec

PANCO

1	7	12	15	23
26	30	31	37	46
53	54	55	57	59
60	61	64	66	70

Tirage du 91-07-10

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 91-07-12

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vacances: la SQ traquera sans pitié les conducteurs ivres

JEAN-PIERRE BONHOMME

Ce ne sont plus les conducteurs d'automobile ivrognes, comme autrefois, qui sont les plus menaçants, sur les routes du territoire québécois. Ce sont les buveurs « sociaux » et, en ce temps des grandes vacances, les policiers du Québec seront intraitables avec eux.

Plus de 500 policiers de la Sûreté du Québec, en effet, répartis en cinq équipes — la troupe compte 2500 patrouilleurs — se trouveront constamment en service, le week-end comme en semaine, pour tester les « facultés » mentales des conducteurs et mettre en application les autres règlements. Le conducteur le moins alcoolisé sera poursuivi.

La Sûreté effectuera des patrouilles particulièrement « intensives », avec barrages-aux points stratégiques et, ce, jusqu'après la fête du Travail. La loi provinciale N° 108 accorde aux policiers, depuis janvier de cette année, le droit d'arrêter le conducteur d'un véhicule même lorsqu'il n'y a pas de « motif préalable » pour ce faire. Elle a exprimé hier son intention d'exercer ce pouvoir.

Elle signale que, l'année dernière, la quinzaine de vacances dites « de la construction », comme celles qui commencent ce soir, ont été « les plus meurtrières »: 80 morts, 450 blessés graves et 2833 blessés légers.

Les 115 000 travailleurs « de la construction » ne sont pas les seuls à prendre la route. Selon les statisticiens d'Ottawa, un demi-million d'autres Québécois prennent leurs vacances en juillet.

La Sûreté agit cet été en collaboration avec la Société de l'assurance-automobile du Québec. Les deux organismes signalent de concert que la consommation d'alcool — à faible dose ou non — surtout chez les 20 à 45 ans, est la cause de 40 p. cent des accidents mortels.

La Société de l'assurance-automobile reconnaît que la conduite en état d'ébriété, au Québec, est « un phénomène en régression ». Mais elle rappelle que, lors des barrages effectués entre le 12 juin et le 3 juillet derniers, 2000 automobilistes ont été arrêtés pour conduite « en état d'ébriété ».

Cela dit, le porte-parole de la société d'assurance d'État reconnaît que les Québécois font de nets progrès. En 1970 les accidents de la route tuaient 2000 personnes; ils n'en fauchaient que 1083 l'année dernière. L'année 1990 marquait « le meilleur bilan de l'histoire ». En 1970 le nombre des véhicules, au Québec, était de deux millions, environ; ce nombre était passé à quatre millions l'année dernière.

Le taux de mortalité, par 100 000 véhicules, par ailleurs, était de 40 de 1981 à 1985. Il était tombé à 27,3 par 100 000 l'année dernière.

La Société d'assurance explique cette amélioration par trois facteurs: le comportement plus raffiné des Québécois eux-mêmes; le meilleur contrôle de ces mêmes comportements et l'amélioration des véhicules eux-mêmes (installation de phares ouverts en permanence, ceintures de sécurité, etc.).

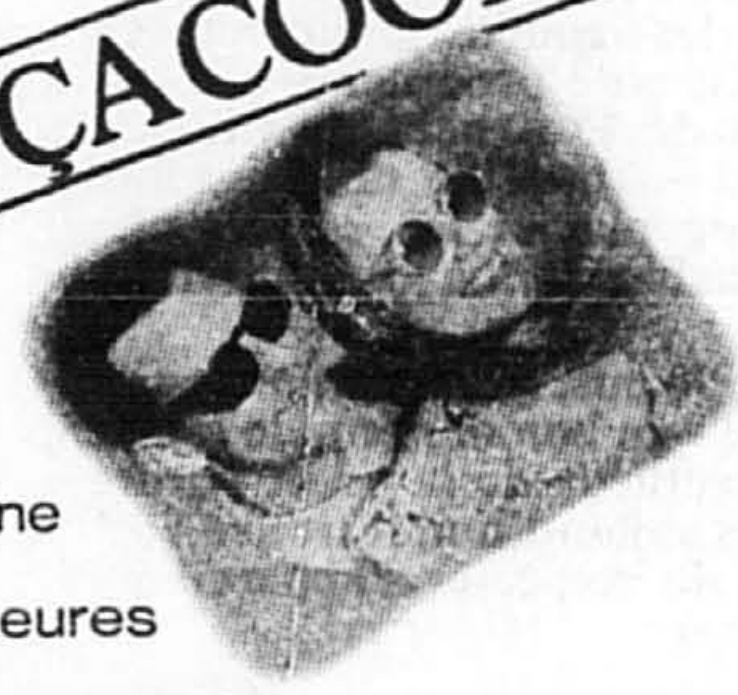
MAZDA VOUS OFFRE LE CLIMATISEUR

valant jusqu'à 2000\$. Ou jusqu'à 1500\$* de remise!

Dès maintenant, venez prendre l'air...chez Mazda!

Car nous vous offrons le climatiseur sur plusieurs de nos modèles les plus populaires: la MX-6...le coupé sport qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la 626...une superbe berline conçue pour la famille sans aucun compromis sur le style ni sur la performance; et la MPV...gagnante de nombreux prix, vous offrant tout l'espace d'une fourgonnette et la maniabilité d'une berline de luxe. En plus! Obtenez l'une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie et demandez notre Programme de protection prolongée, tous deux offerts sur tous nos modèles Mazda. Parlez-en à votre concessionnaire.

PRENEZ ÇA COOL...



L'USINE OFFRE DES PRIMES D'ENCOURAGEMENT AUX CONCESSIONNAIRES SUR TOUS LES MODÈLES MAZDA.

*Climatiseur gratuit ou remise offerts pour tous les modèles MX-6, 626 et MPV, selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire au 5 juillet 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1500 \$ maximum. Lorsque le climatiseur est en option, la remise est aussi applicable. (Le climatiseur à double sortie également offert sur la MPV vaut 2 000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.



Je me sens bien.

- Albi Automobiles Ltée 1300, boul. Ste-Marie Mascouche 474-2482/2
- Lachine Mazda 2895, rue Notre-Dame, Lachine 637-1153
- Jacouto Lavaltrie 601, rue Notre-Dame, Lavaltrie 392-9227
- Mazda Valleyfield 3833, Mgr. Langlois Valleyfield 377-5533
- Mazda de Blainville 738, Boulevard Labelle Blainville 437-8000
- Gareau Mazda 10175, rue Papineau 381-3987
- Avo Auto Inc. 4815, Buchan 737-3737
- Les Automobiles Daniel Blanchette Inc. 2305, Rte. Marie-Victorin, Tracy 743-1211
- Blondin Automobiles Ltée 644, boul. Henri-Bourassa Est 324-9100
- Dulisle Auto Ltée 2815, rue Sherbrooke Est 523-1122
- Mazda Gabriel 5333, St-Jacques Ouest 484-7777
- Quintin Automobile Inc. 490, rue Jacques Cartier Sud St-Jean 346-7445 658-9042
- Mazda 2-20 1, boul. Don Quichotte Ile Perrot 453-7220
- Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée 12210, Sherbrooke Est Point-aux-Trembles 484-1694
- Fort Chambly Automobiles (1979) Inc. 830, boul. Périgny Chambly 658-6623
- Garage Blanchette Inc. 900, rue St-Laurent Ouest Longueuil 677-6347
- Armand Quérin Automobiles Ltée 1330, Chomedey Blvd. Laval 688-4787
- Jacouto Ltée 3612, boul. St-Jean Dollard-des-Ormeaux 626-8120
- St-Constant Auto Ltée 48, rue St-Pierre St-Constant 632-0700
- Ami Auto Inc. 276, boul. d'Anjou Châteauguay 692-9600
- Mazda Drummondville 1328, boul. St-Joseph Drummondville 477-5366
- Autonor Inc. 2344, Labelle, Lafontaine 436-8211
- Mazda Casavant 3190, Cusson St-Hyacinthe 774-1345
- Fabreille Auto Inc. 4010, boul. Dagenais, Laval 622-3434
- Lacroix Automobile Ltée 990, Route #117 Val-David 322-3937
- Mazda Joliette 560, Route 131 792-1212

Mise à l'amende pour avoir « crié au viol »

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Incapable d'avouer à son ami qu'elle l'avait trompé durant toute une nuit, une jeune fille de 21 ans, Josée Langlois, de Sainte-Foy, a monté une histoire de toutes pièces en prétendant avoir été séquestrée et violée par un individu.

Le 29 octobre, durant la soirée, Josée Langlois a fait la connaissance, dans un bar de la Grande-Allée, de Derek Parent, un jeune homme de 23 ans, originaire de Beauport mais qui travaille à Toronto.

Selon toute apparence, la soirée a été fort agréable. Au point où les deux jeunes gens ont décidé d'aller passer la nuit ensemble.

Un ami de Derek Parent est allé reconduire les deux tourtereaux à bord de son automobile, dans un hôtel de Sainte-Foy.

Au matin, les deux jeunes gens ont pris le petit-déjeuner et la jeune fille a ensuite accompagné son amoureux d'une nuit à l'aéroport, où il devait prendre son avion pour Toronto.

Plus tard, Josée Langlois a inventé cette histoire de séquestration et de viol lorsque son ami lui a demandé pourquoi elle avait découché.

Ce dernier a alors insisté pour qu'elle se rende à Viol-Secours et dépose une plainte à la police.

La jeune fille était prise dans le filet qu'elle avait elle-même tendu. Elle a continué à mentir à la police.

Elle a identifié son agresseur comme étant un certain Derek, de Toronto, et a fait dresser de lui un portrait-robot qui a été diffusé dans les médias.

Le portrait était suffisamment ressemblant pour que

des gens de Beauport puissent faire le lien entre Derek Parent et le présumé violeur.

Durant la période des fêtes, Derek Parent est venu rendre visite à ses parents, à Beauport. On a eu tôt fait de lui apprendre qu'il était recherché par la police pour séquestration et agression sexuelle.

En compagnie de l'ami qui l'avait reconduit à l'hôtel, le 29 octobre, Derek Parent s'est rendu au bureau de l'avocat Serge Goulet, de Québec, pour lui raconter sa mésaventure.

Me Goulet est aussitôt entré en communications avec l'enquêteur André Pouliot, de la Sûreté municipale de Québec, et lui a offert de rencontrer son client et le témoin de ce dernier afin de prendre leur version des faits.

En janvier, l'enquêteur a convoqué Josée Langlois pour la confronter avec ces deux nouvelles versions. La jeune fille a alors avoué son mensonge à l'enquêteur. Elle a expliqué qu'elle avait monté toute cette histoire parce qu'elle ne voulait pas dire à son ami qu'elle avait couché avec un autre.

Josée Langlois a été trouvée coupable, en chambre criminelle, de méfait public pour avoir fait entreprendre une fausse enquête par la police.

Bien qu'il s'agisse d'un crime relativement grave, le juge Anatole Corriveau, pour les fins de sa sentence, a pris en considération le fait que c'était son ami qui avait insisté pour qu'elle porte plainte. Il a condamné la jeune fille à une amende de 500 \$, assortie d'une probation d'une année.

Une entente hors cours est intervenue dans ce dossier, en matière civile, et l'accusée a versé une compensation financière à Derek Parent pour le tort que toute cette mauvaise publicité a pu lui causer.

Laheurte: les voleurs avaient semé les policiers

DOMINIC MAURIS

Les deux jeunes de 17 ans qui étaient à bord de la Mazda devaient comparaître hier devant le Tribunal de la Jeunesse.

■ Les policiers qui avaient filé les voleurs de la Mazda qui a causé la mort du coureur Philippe Laheurte, en début de semaine, avaient perdu la trace du véhicule au moment où l'accident s'est produit.

Le directeur des opérations de la région Est de Montréal pour la police de la CUM, M. John Kousik, a expliqué, hier à *La Presse*, que la Mazda avait déjà pris une bonne avance dans la poursuite et que les policiers en avaient perdu la trace lorsque l'accident est survenu.

C'est à cause de travaux de construction, aux environs des rues Iberville et Saint-Joseph, que les policiers n'ont pu poursuivre la chasse, a-t-il affirmé.

La police de la CUM étudiait encore hier les bandes sonores des discussions radio entre la patrouille N° 4 et le poste 52. M. Kousik, qui dirige l'enquête interne au sujet de cette affaire, devra par la suite évaluer, à la lumière des informations recueillies, si la décision de prendre en chasse les deux jeunes était justifiée ou non.

Selon M. Kousik, la direction de la police de la CUM décidera dès ce soir si une enquête disciplinaire sera instituée.

«Ce n'était pas son année, a soupiré le coureur de 29 ans, avant d'avaler des sanglots. Le 1^{er} janvier 1991, une de ses boutiques avait été ravagée par un incendie. Plus tard, durant ce mois, il a dû subir une opération à l'épaule qui le mit au rencart pour plusieurs semaines. Et maintenant, il se fait tuer. Ce soir-là, il avait autant de chances de se faire tuer que de gagner la 6/49 et c'est à cause d'un double crime — vol à sa boutique et vol d'auto — que Philippe nous a quittés.»

Selon cet ami, Philippe Laheurte s'entraînait en fonction des Jeux Olympiques de l'an prochain à Barcelone.

Il diminuait d'ailleurs graduellement son temps de travail à son commerce afin de consacrer une plus grande partie de ses journées à améliorer ses performances.

Depuis son opération à l'épaule, il avait pris beaucoup de poids mais l'amélioration de ses performances était constante. En mai 1990, lors d'une compétition de 10 000 mètres à Boston, il avait établi un record personnel sur piste et le Festival de la santé de septembre — la course de 10 km qui remplace le défunt Marathon de Montréal — était inscrit à son horaire comme l'une des dernières étapes majeures avant les qua-

lifications pour les Jeux d'été de 1992.

Interrogé à savoir si Philippe Laheurte avait eu des signes prémonitoires de son décès, M. Léveillé nous a parlé d'une rencontre surprise avec sa grand-mère française.

«Il y a trois semaines, il s'était rendu en France avec Kristine pour l'anniversaire de sa grand-mère Laheurte qu'il aimait beaucoup. Il a sûrement « senti » qu'elle devait le voir une dernière fois avant sa mort», de se rappeler son collègue.

La dépouille du coureur sera exposée au Salon funéraire Alfred D'Allaire de St-Michel-de-Bellechasse.

Une minute de silence a été observée, hier, au stade de l'université McGill, en l'honneur de Philippe Laheurte.

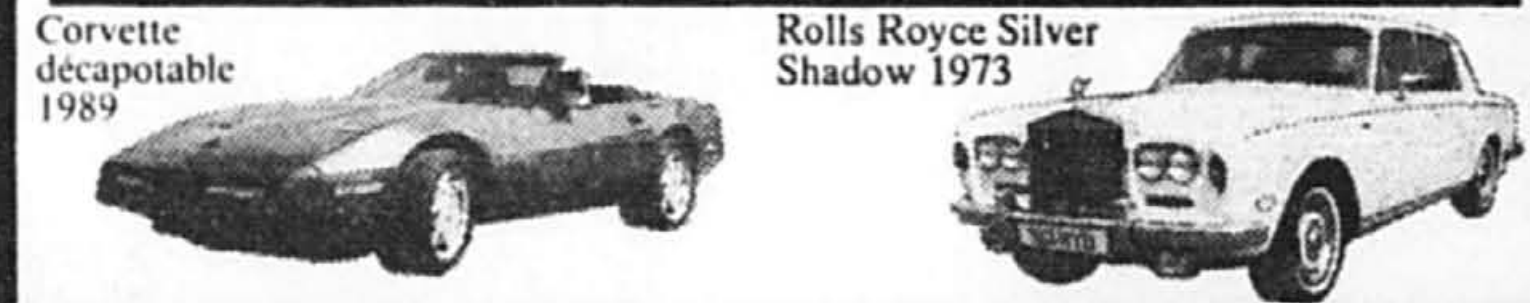
De plus, une fondation portant le nom de la victime a déjà été mise sur pied et la famille demandera aux proches de Philippe Laheurte d'envoyer des dons en argent au lieu des traditionnels arrangements floraux.

Le service religieux aura lieu samedi prochain, dans la même église polonaise que le couple avait choisie pour célébrer son union, il y a deux ans.

ENGAN

HORAIRE EXPOSITION DEMAIN
INSPECTION PUBLIQUE
 Vendredi 12 juillet, 10 h à 21 h
 Samedi 13 juillet, 10 h à 17 h
 Dimanche 14 juillet, 10 h à 17 h
 (Les enfants ne sont pas admis)

ENGAN	LOTS
Dimanche 14 juillet, 13 h	1 à 200
Lundi 15 juillet, 19 h	201 à 400
Mardi 16 juillet, 19 h	401 à 600
Mercredi 17 juillet, 19 h	601 à 800
Jeudi 18 juillet, 19 h	801 à 1000



A.Y. Jackson H/t 10 1/2" x 13 1/2"
M.A. Fortin Aquarelle 19" x 23 3/4"
P.V. Beaulieu H/t 28 3/4" x 36 1/2"
 Choix de montres pour hommes dont ces Rolex
 Encier George IV en sterling

Art: M.A. Fortin, A. Pellan, J. Farquharson, H. Masson, J. Giunta, J. Little, A.Y. Jackson, J.E.H. MacDonald, J.P. Lemieux, J.P. Riopelle, G. Roberts, P. Surrey, S. Borenstein, A. Lismer, R. Richard, T. Forestall, M. Claire, M. Domingue, E. Parton, A. Noeh, F. Labelle, B. Goodwin, F. Adnet, L. Gisell, M. Maltais, L. Bellefleur, J.P. Jérôme, C. Le Sauter, P.V. Beaulieu...

Mobilier: Piano à queue Chickering, piano demi-queue Willis, table de conférence, secrétaires, suite de 10 chaises style Chippendale, tables de salle à manger à piétement triple, mobiliers de salle à manger, de salon et de chambre à coucher, bureau de directeur garni de bronze, commodes, vitrines à bibelots, garde-robes, table chinoise et 6 tabourets, bureau plat de style Boule, sofas, causeuses, fauteuils à oreilles, malles en rotin, bibliothèques, tables roulantes, fauteuils à buscule, buffets, vaisseliers, bureau double, coffres de cèdre, coiffeuse, psychés, table-aux-tables d'appoint, paravents à 4 panneaux, fauteuils, tables de salon, bureaux ministres, table de bibliothèque, bureaux-bibliothèques...

Argent et métal argenté: Assiette de collection A.Y. Jackson en sterling, candélabres, services à thé, plateaux, bols, salières et poivrières, saupoudreuse à sucre, ustensiles...
Porcelaine: Assortiment de porcelaines continentales incl. services de vaisselle, milieux de table, figurines, plateau, etc., porcelaine chinoise, Wedgwood, Limoges, soupière Mason en grès...
Horloges: Horloges murales et de cheminée, garnitures de cheminée en bronze, pendulettes de voyage, ancienne garniture de cheminée 3 mcs...
Table: Kirman, Tabriz, Kachan, Sarsok, Ashar, Malayer, Boukhara, Mached, Hamadhan, tapis chinois.
Lampes/Suspensions: Lampes de table, lustres...
Bijoux: Bague à diamants taille marquise (1.16 cts) bagues, boucles d'oreilles, bracelets, broches, colliers, pendentifs sertis de diamants, d'émeraudes, de rubis, de saphirs et d'autres pierres, perles, jones éternité, montres et montres de poche.
Monnaie: Pièces canadiennes rares, dollars en argent, pièces d'or, lots en vrac, pièces anciennes.

Divers: Chandeliers Lalique, cristal Val St-Lambert, garniture de foyer en laiton, bronzes, bicyclette, articles en étain, poignards persans, phonographe, sculptures en serpentine et en ivoire, cheval à bascule, charrette à pain québécoise (v. 1910)... Boîte à musique ancienne.



EMPIRE
 5500, rue Paré
 Montréal, Québec
 Tél.: (514) 737-6586
 NOUS ACCEPTONS TOUJOURS LES CONSIGNATIONS

SAINE DE CORPS ET D'ESPRIT.



IL Y A CETTE MACHINE... SES BESOINS, SA GÉNÉROSITÉ, SON IMPULSION... ET IL Y A L'ESPRIT BMW : CETTE VOLONTÉ PERSISTANTE DE RÉALISER DES VOITURES ENCORE PLUS GÉNIALES À CONDUIRE.
LA NOUVELLE BMW 325i... PLUS PERFECTIONNÉE, PLUS LONGUE, PLUS LARGE, PLUS SILENCIEUSE, PLUS RAPIDE, PLUS AÉRODYNAMIQUE, PLUS SÉCURITAIRE, PLUS MANIABLE. TOUT À FAIT ÉQUILIBRÉE ET PLUS HUMAINE.
LA NOUVELLE 325i : L'ESPRIT ET LA MATIÈRE.



Liste des concessionnaires BMW autorisés : **MONTRÉAL** Automobiles Canbec (514) 731-7871 **LAVAL** Boulevard St-Martin Auto (514) 667-4343 **KIRKLAND** BMW Kirkland (514) 695-6662 **BROSSARD** Park Avenue BMW (514) 445-4555 **QUÉBEC** Automobiles Jalbert (418) 687-4840 **ROCK FOREST** Suprem Automobile (819) 821-9272 **TROIS-RIVIÈRES** Automobiles Vieilles Forges (819) 373-2355

Pour obtenir tous les renseignements sur la gamme complète des modèles BMW 1991, contactez le concessionnaire BMW le plus près de chez vous ou postez votre carte d'affaires à : Service marketing, BMW Canada Inc., 920 Champlain Court, Whitby, Ontario L1N 6K9. Ou composez sans frais le 1 800 667-6679

La réparation de la toile du stade coûtera 1,5 million \$

GEORGES LAMON

Il en coûtera 1,5 million \$ pour réparer la déchirure de 120 mètres linéaires de la toile du stade survenue le 27 juin à la suite de vents violents.

C'est à cette évaluation qu'en arrive un rapport préliminaire de Socodec/Lavallin, firme responsable de la conception, de la fabrication et de la mise en place de la toile du stade, qui a été présentée, hier, à la Régie des installations olympiques (RIO).

Dans son rapport, Socodec/Lavallin, tout en se disant incapable de déterminer la cause de la déchirure, admet que la toile est réparable mais qu'il lui faudra un délai de six semaines — soit du 6 octobre au 15 novembre — pour effectuer cette réparation au sol

— à cause de la configuration de la déchirure — et ensuite remonter la toile. Une autre solution avait été avancée par Socodec; celle de coudre la toile en l'air. Cependant, cette solution a été écartée puisqu'elle aurait entraîné non seulement un délai de

trois mois mais un coût plus élevé, soit trois millions \$.

Les Expos sans couverture

Ce qui signifie que les Expos de Montréal devront jouer sans toile

jusqu'à la fin de leur saison, le 3 octobre.

Rappelons que, depuis son installation en avril 1987, la toile qui, à coûté 52 millions \$, a subi six déchirures à 17 endroits différents. Ces déchirures se sont produites les 1er avril (lors de l'installation de la toile), 11 avril, 13 avril et mai 1987, les 13 juin, 3 août et 26 septembre 1988, ainsi que les 23 avril et le 27 juin 1991 (la plus importante depuis son installation). Ces déchirures formaient un total de 120 m de longueur (30 m sur 15 m). Jusqu'ici, la tour du stade, y compris la toile, a coûté quelque 150 millions \$. Quant aux coûts de réparation de la toile, il n'a pas été possible de les évaluer.

Le président-directeur général de la RIO, Pierre Bibeau, a précisé hier à *La Presse* que, dès le 3 octobre, après la saison de baseball, la toile sera complètement descendue pour être réparée et remontée le 15 novembre en même temps que la double toile. Il a ajouté que la direction des Expos « comprenait la situation ».

« Nous avons demandé à Socodec/Lavallin de prendre toutes les dispositions pour réparer la toile, a-t-il indiqué. D'ailleurs, nous avons donné notre accord à Socodec pour la réparation de la toile à ses frais. »

Car la RIO tient Socodec/Lavallin entièrement responsable de tous les dommages survenus à la fameuse toile.

Vers un toit fixe ?

Par ailleurs, M. Bibeau a expliqué que le conseil d'administration de la RIO avait été mandaté pour former un comité d'experts internationaux qui serait en mesure de proposer des correctifs à toutes les difficultés entraînées par cette toile. Selon M. Bibeau, des démarches vont être entreprises par ce comité qui pourrait être composé d'experts allemands, français et américains dont ceux de la compagnie Boeing, qui est particulièrement versée dans l'aérodynamisme. Il sera appelé à se pencher également sur les déchirures de la toile et éventuellement à en déterminer la cause.

Un autre mandat confié à la RIO, sera de trouver d'autres solutions possibles pour éviter la répétition de tels incidents à la toile. Pierre Bibeau n'écarte pas non plus la possibilité d'un toit fixe sur le stade olympique. Cependant, la RIO veut aussi prendre ses distances avec Socodec/Lavallin.

« On veut prendre des mesures pour ne plus que ça se reproduise, a-t-il insisté, car, pour nous, cette situation est complètement inacceptable. Nous voulons et cela même dans certaines conditions que le toit soit fiable à 100 p. cent. »

Hier, comme les jours précédents d'ailleurs, personne chez Socodec/Lavallin n'était disponible pour parler à *La Presse*.

LA FAMILLE S'ÉCLATE !

Les Week-ends famille des Expos:

seulement **5,50\$***

pour tous les enfants de moins de 15 ans accompagnés d'un adulte dans la Terrasse les samedis et dimanches

Apportez une bannière et courez la chance de gagner un voyage pour 4 à West Palm Beach au prochain camp d'entraînement des Expos.

- Animation • Séance d'autographes avec les joueurs (1 heure avant le match) • Cages de frappeur et de lanceur • Maquillage par clowns •

* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre promotionnelle.



SAMEDI 13 JUILLET, 19 h 35
Expos vs Giants
Distribution de bouteilles sport Expos/Coca-Cola à l'effigie de Dennis Martinez aux 10 000 premiers spectateurs.



DIMANCHE 14 JUILLET, 13 h 35
Expos vs Giants
Distribution de bandes dessinées Alphonse Desjardins aux 2 000 premiers spectateurs.



VENEZ VOIR DE QUEL BOIS ON SE CHAUFFE.



CKAC73AM
La super station de Montréal

expos

CFCF 600
RADIO MONTRÉAL



Transférer votre prêt hypothécaire à la Banque Nationale, c'est avantageux sur tous les points!

- **Aucuns frais de transfert**
À la Banque Nationale, vous ne payez aucuns frais de transfert de votre prêt hypothécaire.
 - **Remboursement des frais de fermeture de dossier**
Les frais de fermeture de dossier à votre institution financière sont assumés par la Banque Nationale, jusqu'à concurrence de 150\$.
 - **De plus, vous recevez un bon d'achat d'une valeur de 24,95\$, échangeable au CLUB Multi-points.**
- Informez-vous sans tarder. Cette offre a une durée limitée!

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

CLUB Multi-points



Plus

Vidéotron Itée



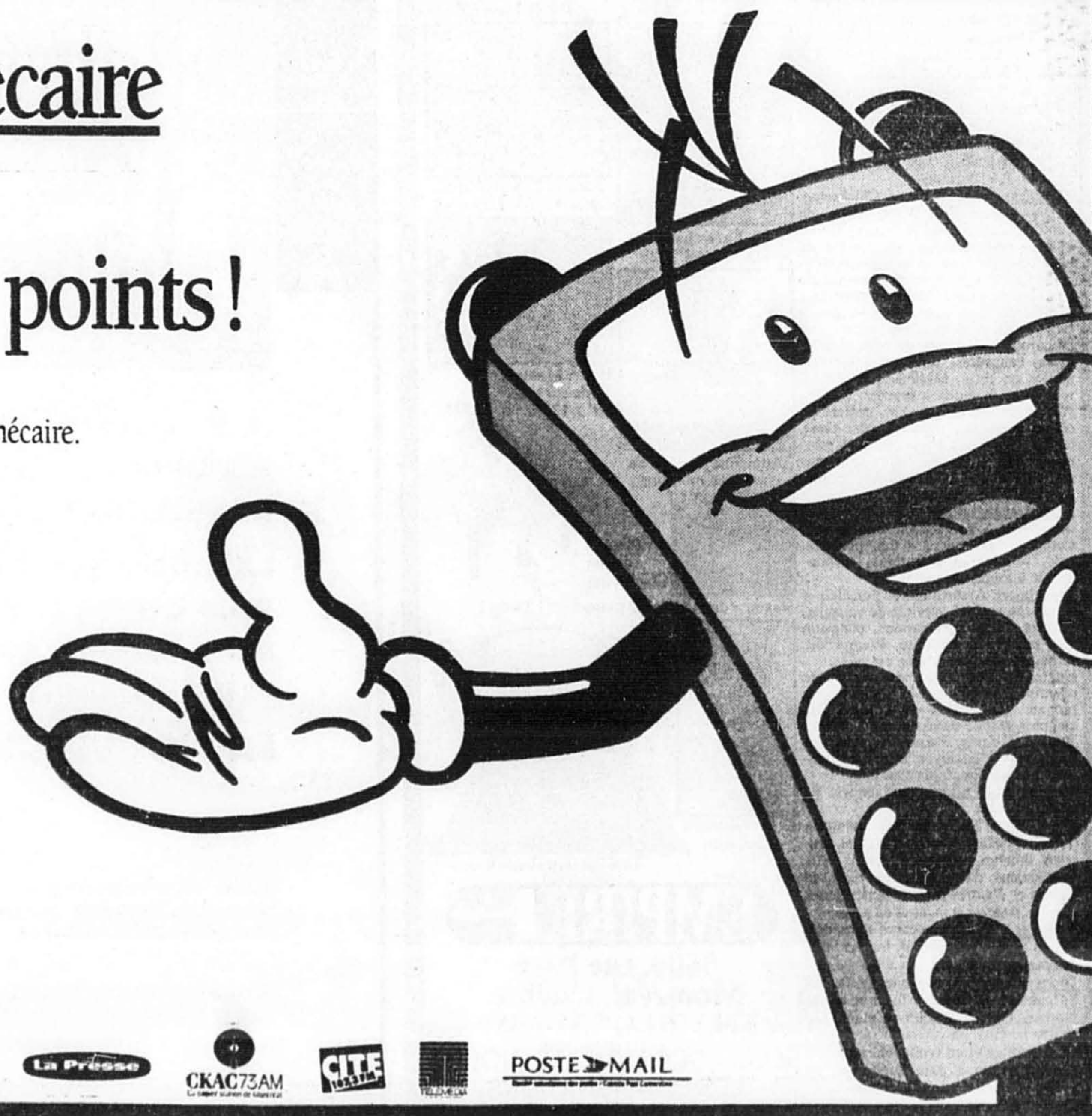
La Presse

CKAC73AM

CITE



POSTE MAIL



TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie



Activité à caractère à la fois clownesque et environnementale, et doublement « lucrative » pour le public et un organisme sans but lucratif, le Comité des Jeux du Québec. Il s'agit d'une collecte de fonds originale, des Breuvages Cott ltée., qui invite le public à rapporter canettes et bouteilles de plastique, vides. Au remboursement de 0,05 \$ qui sera accordé, s'ajoutera un don au comité organisateur de la 27e finale des Jeux du Québec. Il en ira de même en achetant une caisse de canettes, pleines, alors qu'on donnera 1 \$ pour les Jeux du Québec. Clowns et ballons vous attendront, à l'usine d'emouteillage, située à l'angle des boulevards Saint-Martin et Chomedey, à Laval. Jeudi et vendredi, 11 et 12 juillet, de midi à 20 h; et samedi et dimanche, 13 et 14 juillet, de 10h à 16h.

C'est un photographe de Toronto, **Douglas Clark**, qui est le lauréat du prix du duc et de la duchesse d'York en photographie, prix instauré par le gouvernement canadien à titre de cadeau à l'occasion du mariage

du duc et de la duchesse. Le Conseil des arts du Canada attribue ainsi 18 bourses aux photographes, chaque année. Renseignements: Conseil des arts du Canada, 99, rue Metcalfe, C.P. 1947, Ottawa (Ontario), K1P 5V8.

Don de 20 000 \$ à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, de la compagnie Northern Telecom. Il s'agit d'un premier versement sur un don devant totaliser 100 000 \$ au terme de la campagne de financement corporative 1990-1995. C'est le vice-président Québec de la grande entreprise, **Denis Mercier**, qui a remis le premier chèque de 20 000 \$ au président de la Fondation, **Bernard Caron**.

Six entreprises et institutions se partageront des subventions totalisant près de 800 000 \$, octroyées par l'Institut de recherche en santé et sécurité du tra-

vail du Québec. **Michel Rossignol**, de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal et **Monique Lortie**, de l'Université du Québec à Montréal, recevront 44 500 \$ pour l'étude des maux de dos chez les assembleurs d'avions; **Marcel Baril** de l'Université Laval, **Guy Perreault** de l'IRSST et **André Dufresne** de l'Université McGill mèneront un projet sur l'exposition aux contaminants grâce à une subvention de 179 965 \$; **René Benoit** entreprendra une recherche documentaire sur la réduction des bruits dans l'industrie papetière grâce à un octroi de 6 800 \$. Une subvention de 190 060 \$ permettra à **Marie Saint-Vincent** de mener un travail de recherche sur les solutions aux problèmes de lésions musculo-squelettiques dans le secteur de la fabrication de produits électriques; finalement, un projet de recherche sur les risques d'accident reliés aux activités de collecte des ordures ménagères sera mené par **Madeleine Bourdouxhe** et **Serge Guertin**, grâce à un octroi de 195 770 \$.

Le recteur de l'UQAM, **Claude Corbo**, annonçait récemment la création de la bourse **Yves Bélair**, réservée aux étudiants handicapés inscrits à plein temps à l'UQAM. Cette bourse de 1000 \$ a été ainsi nommée en l'honneur d'un diplômé de l'UQAM et technicien en administration au département des sciences administratives de l'Université. Cette bourse sera d'autant plus utile, que les personnes handicapées sont souvent dans l'obligation de compléter leur programme universitaire dans un délai plus long que les autres étudiants.

Enfants et personnes handicapées pourront profiter d'un dispensaire dentaire gratuit, organisé par la faculté de médecine dentaire de l'Université McGill, en collaboration avec l'Hôpital général de Montréal, jusqu'au 2 août. Le responsable de ce service offert gratuitement grâce à une subvention du gouvernement du Québec, le docteur **H.S. Katz**, souhaite accueillir un plus grand nombre de per-



Les lauréats des expo-sciences à Prague

Une vingtaine de jeunes scientifiques québécois, lauréats des expo-sciences panquébécoises, vont représenter le Québec à l'Expo-sciences internationale de Prague, grâce au parrainage d'Hydro-Québec. Les représentants montréalais de la délégation sont, dans l'ordre habituel: **Cheryl Contant**, **Cory Hallam**, **Rochan Sankar**, **Caroline Vinet**, en compagnie de **Maurice Huppé**, d'Hydro-Québec; **Tom Davis**, **Béatrice Séguin**, **Almara Coupet** et **Paul-Émile Durand**, président du Conseil de développement du loisir scientifique.

sonnes handicapées. Il y aurait donc des possibilités d'assurer leur transport. Le dispensaire dentaire est situé au troisième étage de l'Hôpital général de Montréal, 1650, rue Cedar. Renseignements: 932-1832.

Le Ral-lit en fête de la Fondation Charles LeMoine, qui s'est déroulé sous la pluie cette année, a été remporté par une équipe de la ville de Saint-Lambert. Avant le départ de cette activité bénéfique, qui se déroule sur un parcours de 20 kilomètres, on avait amassé 85 000 \$ pour un objectif de 150 000 \$. C'est le secteur de la traumatologie, c'est-à-dire tout ce qui concerne les accidents (empoisonnements, tentatives de suicide, accidents routiers, etc.) qui doit être privilégié cette année par cette fondation. Renseignements: Fondation Charles LeMoine, 121, boulevard Tasche-reau, Greenfield Park (Québec), J4V 2H1. Tél: 466-5487.

C'est un professeur du module des sciences comptables de l'Université du Québec à Hull, **Richard Soublière**, qui a été élu président de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés (CGA) du Québec, qui compte quelque 5000 membres et 6000 candidats au titre de CGA. Récipiendaire, l'an dernier, de la médaille Trudeau de l'Université d'Ottawa, **Richard Soublière** siège à l'exécutif de la Corporation depuis une dizaine d'années. Il sera assisté, au comité administratif, de: **Régnald Vigneault**, vice-président; **Louis LeBrun**, vice-président; **Nelson D'Amours**, **Gilles Corriveau** et **Jean Précourt**, président sortant et secrétaire. Renseignements: Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés



Richard Soublière

du Québec, 445, boulevard Saint-Laurent, bureau 450, Montréal (Québec), H2Y 2Y7. Tél: (514) 861-1823.

Claude Brochu, **Charles Bronfman**, **Alain Jarry**, **Michel Gauthier** et **Marvin Corber**, figureraient parmi les personnalités du monde des affaires de Montréal qui ont assisté à une réception offerte par la Banque de Montréal au profit de la campagne de souscription de l'opération liaison des affaires de Montréal au profit de la campagne de souscription de l'opération Sun Youth, campagne présidée par **Mark Routtenberg**, chef de la direction du Groupe en plomberie idéal. On visait ainsi à recueillir des fonds pour rénover le camp de cet organisme, dans les Laurentides, de façon à pouvoir y accueillir des jeunes toute l'année. Pour contribuer à cette campagne, on peut communiquer avec **Marc Routtenberg** au: 662-1692.

À DIMANCHE



Hommage aux Juristes de la Caisse de dépôt

La revue « Le monde juridique », pour souligner le 25e anniversaire de la Caisse de dépôt, recevait les juristes de cette institution financière. On reconnaît, dans l'ordre habituel: **Jean-Roch Boivin**, vice-président de Via Rail et ancien chef de cabinet du premier ministre René Lévesque; **Jean-Claude Delorme**, président du conseil de la Caisse de dépôt; **André Gagnon**, éditeur de la revue « Le monde juridique »; **Jean Labonté**, président du Bureau des Établissements financiers internationaux de Montréal; et **John Le Bottillier**, président de Sidbec-Dosco.

NOUS BÂTIRONS VOTRE MAISON PERSONNALISÉE OÙ QUE CE SOIT

Pour tous renseignements: **CLAUDE GAZAILLE**
695-2823
984-0039

CLIMATISEUR THERMOPOMPE
LES MEILLEURS PRIX À MONTRÉAL

CARRIER 2 TONNES, AUX. **3995 \$** INSTALLATION COMPLÈTE

ECONO-TECH GARANTIT LES MEILLEURS PRIX

- LENNOX
- CARRIER
- RHEEM
- YORK
- ARMSTRONG
- MITSUBISHI

RHEEM 2 TONNES, AUX. **3995 \$** INSTALLATION COMPLÈTE

APPELEZ LE SEUL CENTRE DE LA THERMOPOMPE À PRIX D'ESCOMPTE À MONTRÉAL

ECONO TECH 733-1414

2 500 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

78307360

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

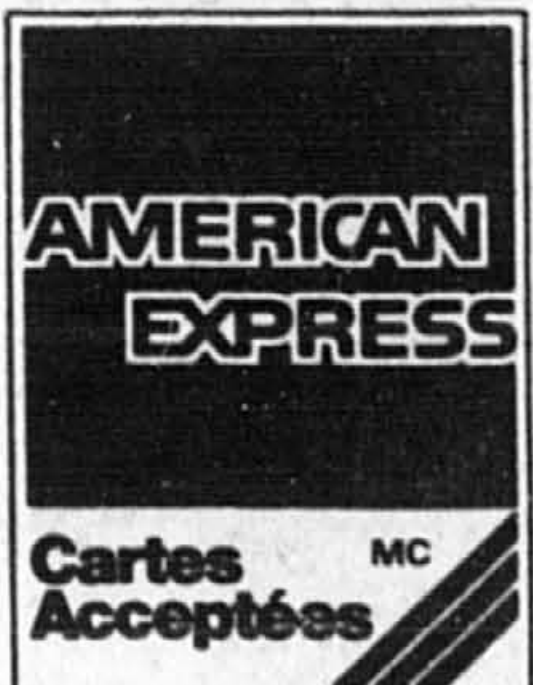
CLUB Multi points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Offrez-vous un repas à nos frais!

Le 1^{er} août, les titulaires de la Carte American ExpressSM auront une bonne raison d'aller se régaler.



DÉTAILS À PARAÎTRE DANS CE JOURNAL.



FACE À L'HISTOIRE. AU CONCORDE.

*Tous les jours, du 26 juin au 29 août. Anciens frais pour les enfants de 17 ans ou moins partageant la chambre d'un adulte. Tous les tarifs sont par chambre, par nuit, en occupation simple ou double et en classe Hospitality. Les groupes et les congrès ne peuvent se prévaloir de ces tarifs.

95 \$*
par nuit.

Le Vieux-Québec est riche d'une histoire omniprésente. Venez vous balader cet été dans ce lieu privilégié déclaré. Joyau du patrimoine mondial par l'Unesco. Vous y passerez des moments inoubliables. Et, lors de votre visite, logez dans le plus grand confort à l'hôtel Loews Le Concorde sur la Grand Allée. Au cœur des activités.

Vous vous offrirez, à bon compte, un séjour enrichissant et mémorable. Pour réserver, composez sans frais le 1 800 463-5256.

Vive la vie! Vive la compagnie!



LOEWS
LE CONCORDE

L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W6

Au tour des «baby-boomers» de faire de plus en plus d'enfants

Presse Canadienne

OTTAWA

■ La génération des «baby-boomers» fait des petits et provoque à son tour un «mini boom».

Selon Statistique Canada, on a enregistré 404 700 naissances au pays en 1990, un chiffre inégalé depuis les années soixante. L'an passé, on avait enregistré 390 000 naissances.

L'augmentation des naissances et de l'immigration fait en sorte que la population du Canada a enregistré une augmentation de 14,6 personnes par 1000 habitants, le plus haut taux depuis 1974. La population canadienne est évaluée à 26 900 000 habitants.

La Saskatchewan a été la seule province à connaître une baisse de population l'an dernier, avec une baisse de 3400 habitants.

Les provinces qui ont connu les plus fortes croissances ont été la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario.

Le taux des naissances a augmenté au cours des dernières années, une tendance que les démographes attribuent au fait que les Canadiens faisant partie du «baby boom» — qui a débuté à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et pris fin au début des années 60 — font maintenant des enfants.

Des veuves noires dans des raisins de Californie

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les grossistes en fruits et légumes du Canada ont réagi avec surprise hier lorsqu'ils ont été informés que des raisins avaient été retirés des comptoirs de supermarchés américains, à la suite de la découverte d'araignées veuves noires dans des caisses provenant des producteurs de la Californie.

M. Phil Sinardi, porte-parole de la firme Dominion Citrus de Toronto, l'une des plus importantes compagnies d'importation de raisins californiens au Canada, a déclaré ne pas avoir été informé de cette affaire d'araignées par aucun de ses fournisseurs de la Côte-Ouest.

Il y a deux semaines, à Sebago, dans l'état du Maine, une femme a trouvé une araignée dans des raisins achetés dans un supermarché.

La maison-mère de cet établissement, la compagnie Hannaford Bros, qui est propriétaire d'environ 90 supermarchés dans la région du nord-est des États-Unis, avait cessé la vente de ces raisins expédiés par une entreprise de camionnage depuis la vallée Coachelle, dans le sud de la Californie, après la découverte de veuves noires dans certaines caisses se trouvant dans un centre de distribution.

Selon le Dr Mark Fourre, du Centre médical du Maine, à Portland, le venin de la veuve noire peut être mortel pour les enfants ou les personnes atteintes d'allergies, mais habituellement, il n'occasionne que des crampes d'estomac.

Pour sa part, M. Kevin MacIntyre, directeur du marketing de la compagnie Barn Fruit Markets, de Hamilton, qui achète des raisins de la Californie, a déclaré qu'aucun organisme officiel ne l'avait avisé de ce problème avec les araignées.

Les policiers outrés par une caricature de The Gazette

■ La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal dénonce une caricature publiée dans le quotidien *The Gazette*, mardi, qui laissait entendre que les policiers de la CUM «assassinent» les minorités visibles.

«En embauchant davantage de personnes des minorités visibles, la police de la CUM risque de moins assassiner», disait en substance la caricature signée par Aislin (Terry Mosher). Le dessin montrait deux policiers de couleur, devant le cadavre d'un Noir, rappelant un triste événement survenu il y a une semaine.

Yves Prud'Homme, président de la Fraternité des policiers, estime que le quotidien anglophone a dépassé les limites de la liberté de presse «qui s'arrête là où commence la libelle diffamatoire, la propagande haineuse et l'irresponsabilité». Selon lui, la caricature a surtout servi à augmenter les tensions raciales dont les policiers «sont aussi les victimes et non les instigateurs».

La Fraternité étudie actuellement la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires contre *The Gazette* et son caricaturiste.

INFINITI G20



Tout le plaisir est pour vous!

Remarquable, la G20 se distingue par sa grande vivacité et son allure exaltante. Une merveille, son moteur DACT de 140 chevaux et 16 soupapes, est puissant et économe d'essence. Précise et rapide, la servo-direction à crémaillère répond à tous vos désirs. Parmi les nombreux dispositifs de sécurité, le différentiel autobloquant à couplage visqueux augmente le contrôle sur les surfaces hasardeuses en transférant le couple d'une roue qui patine à celle qui possède une traction supérieure. De plus, c'est la première fois qu'une automobile est équipée d'une suspension avant brevetée à bras multiples accordée à la traction avant afin d'améliorer la traction et la stabilité directionnelle.

Si on les partage, les plaisirs de la vie sont plus agréables. Ainsi, notre conception «design avancé» de l'habitacle de la G20 modifie la disposition des composantes internes et externes en libérant beaucoup d'espace pour cinq personnes, assises confortablement sur des sièges en cuir souple. Ce design très étudié permet l'aménagement d'un vaste coffre arrière où ranger les bagages de tous ces passagers.

Nous vous proposons la visite d'une salle de montre Infiniti. La G20 vous fera redécouvrir brillamment le plaisir de conduire. Profitez-en pour inviter quelques amis : une si grande joie, ça se partage!

Merci.

 INFINITI.



Une création Nissan

MERIDIEN INFINITI
4000 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Québec
731-7977

Un conseiller municipal d'Anjou quitte l'équipe du maire Richard Quirion

PIERRE BELLEMAR

■ L'Action populaire, parti d'opposition à Anjou, continue de harceler le maire Richard Quirion, en réclamant rien de moins que sa démission, pendant que le conseiller Luis Miranda vient de quitter l'équipe Quirion pour siéger désormais comme indépendant.

À l'assemblée du conseil, avant-hier soir, l'administration Quirion a déposé la décision du juge Claude Tellier, de la Cour supérieure du Québec, obligeant la Ville à rembourser 20 364 \$ à la directrice des communications, Madeleine Tremblay, qu'on a suspendue pour insubordination, du 7 au 22 décembre 1987.

La décision du juge Tellier, rendue le 22 mai, indique notamment que la suspension de Mme Tremblay «était mal fondée et constitue, à la fois, une faute contractuelle et une faute délictuelle, engageant la responsabilité conjointe et solidaire de la Ville et du directeur de l'époque, Fernand Poiré», soutient le conseiller Paul-Yvon Perron, en s'offusquant du délai de 49 jours imposé par l'équipe Quirion, entre la décision du magistrat et le dépôt de celle-ci sur la table du conseil.

Le conseiller Perron, suivi en cela par Tony de Michele, chef de l'Action populaire, a alors immédiatement exigé la démission du maire Quirion, en invoquant «son incompetence, son amateurisme et sa méconnaissance des règles municipales». Se référant au jugement, il ajoute que le maire n'a pas respecté l'article 113 de la loi des cités et villes, qui oblige une ville à faire enquête, avant de suspendre un employé ou de recourir à de semblables mesures disciplinaires.

Le juge Tellier indique cepen-

dant que «les articles 72 et 73.1 ont pour objet d'apporter une certaine sécurité aux fonctionnaires et les mettre à l'abri des humeurs politiques, comme cela semble être le cas ici».

Ainsi, Mme Tremblay a été suspendue en décembre 1989 par l'ex-directeur général, Fernand Poiré, qui devait par la suite céder son fauteuil à Serge Gosselin, le nouveau directeur d'Anjou. Le 6 mars 1990, le maire Quirion faisait adopter une résolution pour abolir le poste de Mme Tremblay, mais en juin 1990, la Ville a été forcée de réengager Mme Tremblay, en raison d'une recommandation de la Commission municipale du Québec.

«Il est grandement temps que ce type de politique fasse place à des enjeux beaucoup plus sérieux et davantage axés sur le développement économique», affirme Benoit Corbeil, ex-conseiller et leader d'Alliance Plus, un nouveau parti d'opposition.

Le directeur Gosselin a vainement tenté d'obtenir un règlement hors cour auprès de Mme Tremblay, avant la décision du juge Tellier, en menant à terme sa procédure judiciaire qui, finalement, lui aura procuré un remboursement de plus de 20 000 \$.

Le maire Quirion soutient que les relations de travail entre lui et Mme Tremblay, ainsi qu'entre M. Gosselin et la directrice des communications, sont revenues au beau fixe. «Pour nous tous, dit-il, le dossier est clos. On a tourné la page».

Quant au conseiller Miranda, qui a quitté les rangs de l'équipe au pouvoir, de même que la présidence du comité consultatif de l'urbanisme, il s'est querellé avec l'administration sur une question d'espace vert, que la Ville prévoit aménager éventuellement au centre d'Anjou.

St-Donat de Rimouski, la seule municipalité à tenter de résister à la réforme Ryan

PIERRE BELLEMAR

■ Saint-Donat de Rimouski, petite municipalité de moins de 1000 citoyens, est la première et la seule, du moins jusqu'à maintenant, à refuser la réforme fiscale du ministre Claude Ryan.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, Ralph Mercier, confiait hier à La Presse qu'aucune autre des 1600 municipalités du territoire québécois n'avait signifié son intention de résister à la réforme Ryan.

Cette réforme a été adoptée juste avant les vacances d'été de l'Assemblée nationale et a pour effet d'augmenter le fardeau fiscal des administrations locales d'environ 400 millions \$ au chapitre de la voirie locale, des services policiers de la Sûreté du Québec et surtout du transport en commun.

Jeune nageuse mordue au pied par un brochet

Associated Press
HELSINKI

■ Un brochet s'est attaqué vendredi à une petite fille de 3 ans qui s'ébattait dans les eaux basses d'un lac dans l'est de la Finlande et lui a mordu le pied, a rapporté hier la presse finlandaise.

Le brochet de 50cm de long n'a libéré la petite fille qu'après que sa mère, arrivée à la rescousse, lui eut donné un coup de pied.

La petite fille a dû subir une intervention chirurgicale, le chirurgien devant lui faire neuf points de suture.

Une attaque similaire avait eu lieu en Finlande il y a 10 ans.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités,
d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

TÉLÉCOPIEURS
Panasonic
À PARTIR
DE 695 \$

VISITEZ NOTRE SALLE D'EXPOSITION
ADMARCO
ÉQUIPEMENTS DE BUREAU, LTÉE
5525, rue Paré
Tél.: 341-3020

Plein la vue.

L'appareil-photo Sure Shot en prime.

En achetant ou en louant aux termes d'un contrat de crédit-bail le NP 1020 ou le NP 1520 de Canon, vous recevrez le populaire appareil-photo automatique Sure Shot de Canon, gratuitement.

Convivial, avantagé par une conception compacte et un besoin d'entretien minimal, le NP 1020 est pourtant doté d'un large éventail de caractéristiques. Il convient particulièrement aux petites entreprises débordantes d'activité.

Doté d'un panneau de commande convivial et d'une gamme étendue de fonctions, le NP 1520 polyvalent de Canon représente le premier choix des petites entreprises en pleine croissance.

Des copies presque... photographiques. Et des photos presque... plus vraies que l'original.



Ou plein les poches.

Épargnez jusqu'à
1 000 \$

En vous procurant un NP 2020 de Canon avec reprise de votre copieur actuel, vous pouvez épargner jusqu'à 1 000 \$ sur le prix d'achat.

Si un grand avenir se profile pour votre entreprise, le NP 2020 de Canon est votre copieur. Grâce à des options comme l'alimenteur automatique de documents, le boîtier à papier de 1000 feuilles et un grand choix de trieuses, le NP 2020 possède tous les atouts nécessaires pour s'adapter à votre vitesse de croisière.

Deux offres fantastiques de Canon. En vigueur du 10 juin au 30 août.



OE Montréal
5990, chemin Côte de Liesse, Montréal H4T 1V7

Un coup de ciseau dans le prix!

- Profitez de cette offre avantageuse en téléphonant ou en télécopiant à l'un de nos représentants. Ou encore, postez ce bon-rabais à:
- OE Montréal
- 5990, chemin Côte de Liesse, Montréal
- Tél. (514) 341-6363 Fax 342-2561

• NOM _____

• FONCTION _____

• COMPAGNIE _____

• ADRESSE _____

• VILLE _____ PROVINCE _____

• N° DE TÉLÉPHONE _____

• MARQUE DE MON COPIEUR ACTUEL _____

• Le Canada copie sur Canon.

DEUX EXCELLENTES RAISONS DE DÉMÉNAGER VOS PÉNATES AU TRUST NATIONAL



Trust National
Pour un avenir sûr

RAISON 1

PRIME ALLANT JUSQU'À 1/2%*

- CPG dont le terme varie de 1 à 5 ans
- Épargnez en vue de votre retraite avec des abris fiscaux en détenant votre CPG dans un REER ou dans un FERR
- Les taux sont garantis 30 jours afin de permettre le transfert des fonds d'une autre institution
- Dépôt maximum de 200 000 \$

RAISON 2

PRIME DE 100 \$ EN ARGENT COMPTANT

- Ouvrez et déposez un minimum de 10 000 \$ dans un compte TOTAL au marché monétaire ou dans un dépôt à terme garanti et nous déposerons 100 \$ dans votre compte
- Le compte TOTAL au marché monétaire offre un taux d'intérêt progressif, calculé sur le solde quotidien de clôture, payé mensuellement
- Plus le solde est élevé, plus le taux d'intérêt est élevé

HÂTEZ-VOUS! L'OFFRE SE PROLONGE JUSQU'AU 13 JUILLET 1991.

Ces offres ne sont pas valables conjointement avec toute autre offre et ne s'appliquent qu'aux fonds transférés d'autres institutions financières. Limite d'une prime de 100 \$ par client. Les clients référés recevront une prime de 1/4 %. Pour recevoir la prime, il faut garder un solde de 10 000 \$ pendant au moins 90 jours. L'offre est valable aux succursales indiquées ci-dessous.

Centre commercial Van Horne
Montréal, (514) 731-6883

2324, chemin Lucerne
Montréal, (514) 735-2457

Centre commercial Côte St-Luc
Côte Saint-Luc, (514) 486-7393

1350, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, (514) 281-1570

Centre commercial Rockland
Montréal, (514) 739-4758

Centre commercial Mail Cavendish
Côte Saint-Luc, (514) 482-3430

2000, avenue McGill College
Montréal, (514) 942-2901

3565, boul. Saint-Charles
Kirkland, (514) 426-5483

MEUBLES DE CHINE
ET PORCELAINES

3 DERNIERS JOURS
11, 12 et 13 JUILLET

NOUS PAYONS LA T.P.S.

SPÉCIAUX DE FIN D'INVENTAIRE. CERTAINS ARTICLES SONT SACRIFIÉS

Encore un vaste choix de meubles et de porcelaines. Cabarets, buffets, meubles pour télé et magnétoscope, paravents, tables gigognes, mobilier de chambre, bars, etc.

Nous fermons le samedi 13 juillet à 17 h

LES TRÉSORS DE L'ORIENT

Ouvert tous les jours aux heures d'affaires sauf le dimanche.

6290, DÉCARIE

345-0212

3 DERNIERS JOURS JUSQU'AU 13 JUILLET SEULEMENT

Place Newman 6290

Van Horne

Sortie Jean Talon vers le sud, coin place Newman, juste au nord de Van Horne

Vos choix vacances

Lévis, la ville de Québec à proximité
Rimouski, c'est la mer
Amqui, c'est la vallée de la Matapédia

RIMOUSKI
Hôtel-Motel NORMANDIE
418.723.1616 / 1.800.463.0871
Chambres à partir de: **61.00\$** Occ. double

AMQUI Piscine extérieure
Hôtel-Motel VAL-MONT
418.629.2241 / 1.800.463.0831
Chambres à partir de: **49.50\$** Occ. double

LÉVIS Piscine intérieure
Hôtel-Motel ROND-POINT
418.833.4920 / 1.800.463.4451
Chambres à partir de: **54.00\$** Occ. double

Le corps trouvé près de West Carleton est-il celui d'Octavio Velasquez?

Presse Canadienne
OTTAWA

Une autopsie qui doit être pratiquée demain au centre de médecine scientifique d'Ontario, à Toronto, permettra peut-être de déterminer que le cadavre retrouvé, avant-hier midi, en bordure d'une route secondaire près de West Carleton, au sud-ouest d'Ottawa, est celui du chauffeur de taxi montréalais Octavio Velasquez.

Agé de 34 ans, Octavio Velasquez est porté disparu depuis le 12 avril dernier.

Vers 8 h 30 cette journée-là, Velasquez communiquait avec son répartiteur une dernière fois pour lui mentionner qu'il venait de faire monter un client.

Il n'a jamais été revu. Sa voiture a été repêchée, en fin d'après-midi cette même journée-là, dans la rivière Madawaska, à Arnprior, à une soixantaine de kilomètres à l'est d'Ottawa.

Les policiers ont aussi procédé à l'arrestation d'un Lavallois de 23 ans, Stéphane Ménard, qui se cachait près du rivage. Ce dernier doit d'ailleurs répondre du meurtre non prémédité du chauffeur de taxi.

Libéré sous cautionnement, cet ancien militaire cantonné à la base de Petawawa doit revenir en cour, le 23 septembre, pour subir son enquête préliminaire.

Situation angoissante

Claudia Velasquez, la fille du disparu, a refusé hier de faire des hypothèses quant à savoir si le corps retrouvé avant-hier serait bien celui de son père: «Les enquêteurs nous ont appelés hier (mardi), mais en raison de l'état de décomposition avancé du corps, il a été impossible de déterminer quoi que ce soit. Les enquêteurs nous ont aussi indiqué qu'il n'y avait pas de papiers d'identification près du corps. Les examens, devraient être effectués vendredi. Jusque-là, tout restera nébuleux. Nous sommes toujours, ma famille et moi, plongée dans une situation très angoissante qui dure depuis près de trois mois déjà.»

Les policiers de l'OPP ratisaient encore hier le secteur où le corps a été retrouvé afin de mettre la main sur des indices supplémentaires susceptibles de faciliter l'identification de la victime.

Recherches vaines

Une fois la voiture retirée des eaux, il y aura trois mois demain, les policiers ont relevé des traces de sang sur la banquette avant d'y retrouver un couteau.

Jusqu'à avant-hier, des recherches menées par l'OPP sur le lit de la rivière Madawaska et en bordure des routes conduisant à l'endroit où la voiture fut retrouvée n'avaient rien donné de concluant.

Les membres de la famille du disparu, des proches parents, amis et plusieurs chauffeurs de taxi de la région de Montréal et des deux rives de l'Outaouais ont aussi participé, mais en vain, à ces recherches.

Schumacher et Nelson seront jugés devant un tribunal supérieur

Presse Canadienne
ANNAPOLIS, Maryland

Les soldats canadiens Eric Schumacher et Donald Roger Nelson devront subir leur procès devant un tribunal supérieur à celui qui était prévu initialement.

Les deux soldats devront se présenter devant la cour de circuit du comté d'Anne Arundel, et non pas devant la cour de district, a déclaré hier un agent de police du Maryland, M. Tony Faggio, qui s'occupe de cette affaire.

La date du procès devrait être fixée au cours des prochaines semaines, a indiqué le procureur du Maryland, M. Frank Weathersbee. Le procès devrait débuter en septembre.

Le transfert de la cause a été provoqué par la décision d'un jury d'accusation, lundi, de déposer neuf nouveaux chefs d'accusation à l'encontre des deux Canadiens, Eric Schumacher, de Greenfield Park, au Québec, et Donald Nelson, de Surrey, en Colombie-Britannique, font maintenant face à 15 chefs d'accusation chacun, dont deux de tentative de meurtre.

Une enquête préliminaire devait avoir lieu ce matin pour déterminer si la cour de district disposait de suffisamment de preuves pour juger les deux hommes, mais la décision de lundi a rendu cette procédure pratiquement inutile. Elle a été reportée indéfiniment, a déclaré M. Faggio.

Les deux Canadiens sont présentement détenus au Maryland.

Ils sont recherchés au Canada relativement à une fusillade qui a blessé un agent de police de Toronto, M. Larry Dee, au moment où il faisait enquête sur des vols dans le parc de stationnement du Skydome, le 30 mai dernier.

HONDA GABRIEL
7000, Henri-Bourassa E.
Montréal-Nord 327-7777

RABAIS JUSQU'À 3 000\$*
10-11 JUILLET



*Avec financement

MAZDA GABRIEL
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal 484-7777

RABAIS JUSQU'À 4 000\$*
10-11 JUILLET



Climatiseur gratuit sur certains modèles

*Avec financement

ACURA President
4648, boul. St-Jean
D.-D.-O. 696-2991

RABAIS JUSQU'À 5 000\$*
10-11 JUILLET



*Avec financement

**AVEC 1 DOLLAR DE DÉPÔT
BAIGNEZ-VOUS**

MAINTENANT

PAYEZ

SEULEMENT EN

1992*



Achetez un ensemble patio d'une valeur de 699\$ et plus et avec 1\$ de dépôt

NE PAYEZ QU'EN JANVIER 1992*

De plus, obtenez

50% DE RABAIS

sur les coussins en Jacquard ou Dratex à l'achat d'un ensemble patio.



Achetez une piscine hors-terre, nous l'installons maintenant, et avec 1\$ de dépôt



Achetez une piscine creusée en résine de synthèse, nous l'installons maintenant, et avec 1\$ de dépôt



Piscine creusée à partir de 9999\$ **RÉSINE DE SYNTHÈSE**

50% de rabais sur la vaisselle et les jouets gonflables, sélectionnés en magasin.

CITADELLE

***NOTE DE FINANCEMENT:**
Un dollar de dépôt à l'achat, premier paiement le 1er janvier 1992, sans intérêt jusqu'au 1er décembre 1991, sur acceptation de crédit.

La carte de crédit Citadelle, DEMANDEZ-LA. Crédit pré-autorisé instantanément. Sujet à certaines conditions.

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI DE 9h à 21h. SAMEDI DE 9h à 17h. DIMANCHE FERMÉ.

Prix en vigueur dans tous les Centres Citadelle du 3 au 13 juillet 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photographies de cette annonce ne servent qu'à titre de référence, il se peut que les produits diffèrent légèrement. Plan mise de côté et financement disponibles.

Laval 3615, Autoroute 440 ouest 686-8600	Longueuil 666, Place Trans-Canada 442-2345	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Châteauguay 279, boul. d'Anjou 691-5030	Mont-Laurier 1525, boul. Paquette 623-6722
Rock Forest 4701, boul. Bourque 564-8611	Trois-Rivières 2525, rue Royale 378-7711	Gatineau 550, boul. La Gappe 568-1491	Joliette 303, boul. Antonio-Barette 759-8110	Granby 848, rue Principale 378-4944	Arthabaska 54, rue Girouard 357-9231	Saint-Jean 575, boul. Pierre-Caisse 349-6761
Saint-Hyacinthe 570, rue Martineau 796-4141	Sorel 322, rue du Collège 746-1900	Drummondville 455, boul. Saint-Joseph 474-2777	Valleyfield 1375, boul. Mgr. Langlois 377-5999	Shawinigan 1423, 41e rue 539-6431	Notre-Dame-des-Pins 4150, route Kennedy 774-9514	Thetford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166

La communauté des Croates de Montréal craint le pire

GILBERT GRAND

La communauté croate de Montréal ne cache pas son inquiétude : avec la multiplication des incidents dans les zones à forte minorité serbe, la situation ne cesse de se détériorer en Croatie indépendante, faisant craindre une intervention de l'armée fédérale yougoslave au cours des prochains jours.

Aussi étaient-ils plusieurs centaines — cierges allumés à la main, quelques jeunes portant le costume national — rassemblés hier soir dans la chapelle du centre communautaire croate, place de la Savane, pour prier et soutenir la lutte de leurs frères. À la fin de l'office, l'hymne national croate a retenti sous la voûte élégante aux poutres de bois brun apparentes.

Les quelques porte-parole de la communauté (de 5 à 6000 membres dans la région montréalaise) qui ont rencontré la presse et défendu avec passion leur cause, ont estimé que le moment était crucial et que seule une intervention ferme de la Communauté européenne auprès de la Serbie peut éviter le pire.

« Si l'accord de Brioni (arraché par la CEE aux différentes parties yougoslaves) est vraiment appliqué, c'est-à-dire que l'armée retourne dans ses casernes, le dialogue a des chances de reprendre », souligne Joseph Ivelja, professeur d'histoire au secondaire. « Sinon, un bain de sang est à craindre, qui pourrait s'étendre à d'autres pays d'Europe de l'Est ».

George Corluka craint que l'armée fédérale, dont les officiers sont à majorité serbe, n'intervienne très prochainement. « Les Croates sont prêts à se défendre et capables de contenir un premier assaut », lance-t-il, soulignant cependant que Zagreb a recherché tout au long de la crise une solution négociée. Il rappelle que les Croates minoritaires de Serbie et de Bosnie-Herzégovine n'ont pas pris les armes, contrairement aux Serbes de Croatie. « Milosevic (le leader serbe) parle, lui, de guerre et on l'applaudit ».

Doria Klanac rappelle, quant à elle, que le gouvernement croate du président Franjo Tujman réclame que la Yougoslavie se transforme en une confédération d'États souverains, avec le respect des frontières existantes. « L'indépendance est un processus évolutif qui ne se réalisera pas du jour au lendemain mais qui est inéluctable », ajoute-t-elle, certaine que la Bosnie-Herzégovine ne tardera pas à suivre la voie ouverte par la Slovénie et la Croatie.

« On désire la paix pour notre peuple, on ne veut pas la guerre. Mais cela est difficile quand un peuple veut dominer les autres », affirme-t-elle, regrettant que les médias aient tardé à prendre la mesure de l'« impérialisme grand-serbe », dénoncé dans un pamphlet distribué hier soir. « Même maintenant, on parle peu des 120 villages ravagés par les tchetniks serbes en Slavonie et en Krajina. »

Ante Bubic, installé au Canada

Vers une solution à Rivière-au-Renard

JEAN-PAUL SOULIÉ

L'affaire de l'entrepôt frigorifique du gouvernement fédéral à Rivière-au-Renard, en Gaspésie, qui faisait l'objet d'une offre d'achat officielle de 60 000 \$ par la Société des pêches de Saint-Maurice Ltée (SPSM) et d'une autre de 50 \$ par l'association des capitaines-pêcheurs de la région s'achemine vers une solution. Mais le gouvernement fédéral nage toujours en eaux troubles.

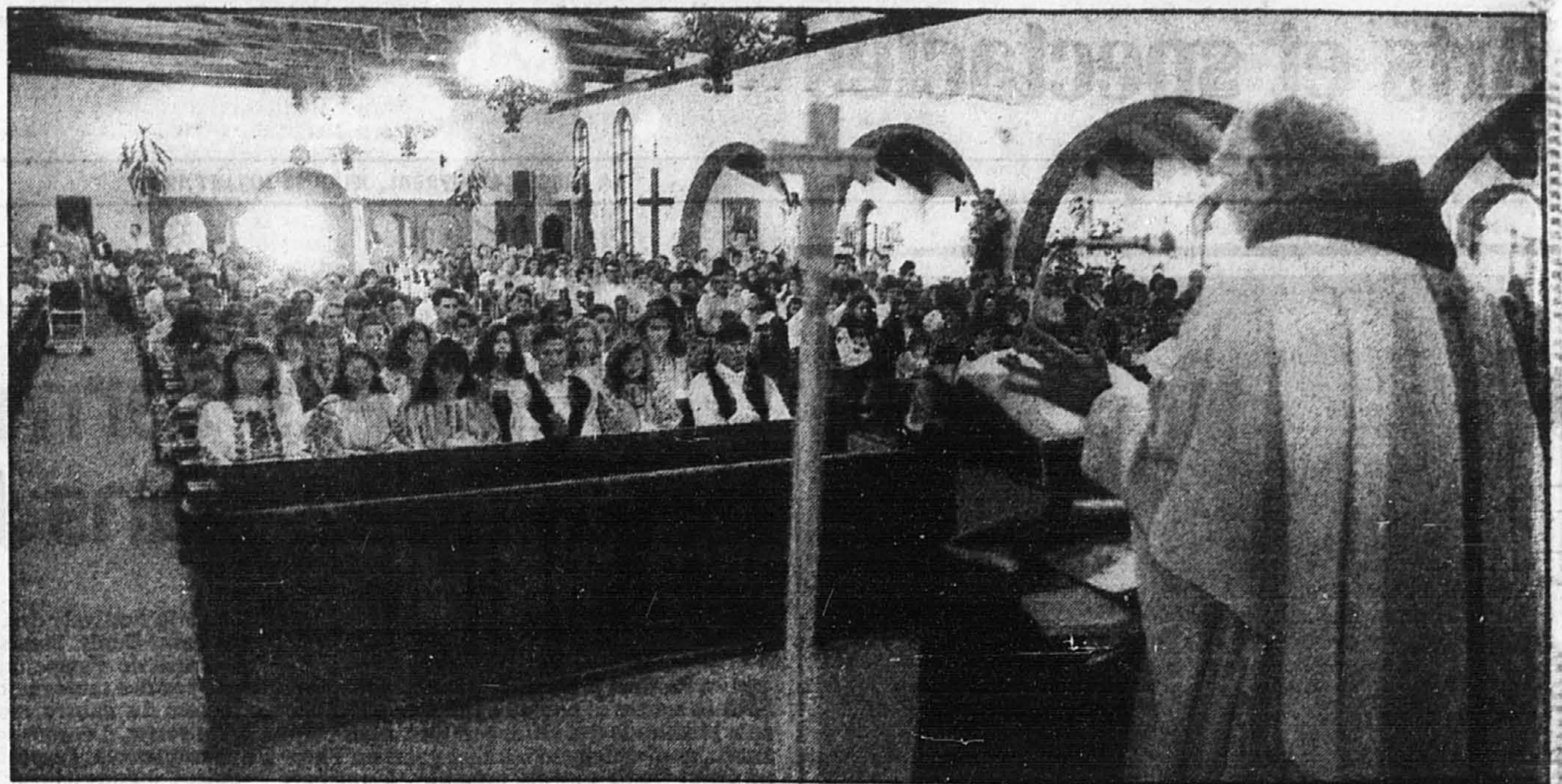
Le ministère des Travaux publics d'Ottawa a fait parvenir un accord de principe à la SPSM pour la somme de 70 000 \$, assortie de conditions : création d'emploi de 50 personnes garantie par un dépôt de 50 000 \$. « Le processus des soumissions lancé il y a six mois semble totalement évacué, tente d'expliquer Jacques Keable, un des membres de la SPSM. Notre plus haute soumission est ignorée, mais nous allons quand même négocier pour 70 000 \$, et surtout pour faire changer les 50 000 \$ de garantie. Après tout, nous, c'est avant tout des emplois qu'on veut créer ! »

Si la SPSM et le ministère des Travaux publics du Québec finissent enfin par en arriver à un accord sur l'utilisation de la bâtisse de 10 000 pieds carrés qui n'a encore jamais servi à rien ni à personne depuis sa construction par le gouvernement fédéral il y a six ans, les produits de marque Océanor pourront commencer à être produits.

« Nos partenaires sont encore avec nous, il ne reste plus que de passer de l'accord de principe à un contrat ferme avec Ottawa », dit Jacques Keable, qui participe aux efforts des gens de Saint-Maurice-de-l'Échourie pour lancer leur affaire depuis déjà sept ans.

depuis 40 ans, s'indigne, lui, que la minorité serbe de Croatie parle de génocide et de persécution et proclame son rattachement à la Serbie, même si entre les deux territoires se trouve la république de Bosnie-Herzégovine. « La nouvelle constitution croate garantit les droits des minorités. Elle traite les Serbes comme des citoyens à part entière, leur accordant autonomie culturelle et alphabet cyrillique... Ce qui est loin d'être le cas pour la minorité croate en Serbie. »

Conscient du poids de l'Histoire, il rappelle les deux dictatures serbes depuis 1918 (royaume et régime communiste) et minimise l'ampleur des massacres commis par les Oustachis durant la Seconde Guerre mondiale. « La vérité commence seulement à sortir » sur ces tragiques événements, affirme-t-il.



Avec costumes nationaux et cierges allumés, les Croates de Montréal étaient venus nombreux prier à l'église du centre communautaire, place de la Savane.

PHOTO D'UNE GAZETTE DE PRESSE

Les filous de la finance sont derrière les barreaux.

Les «yuppies», il n'en est plus question.

Le prix de la berline allemande tout équipée est abordable.



C'est ça, les années 90.

Plus ça change, moins c'est la même chose. Récemment encore, une berline allemande tout équipée coûtait les yeux de la tête.

Grâce à Volkswagen, ce n'est plus vrai. Témoin la Passat, qui, pour un prix sympathique, offre tout : de l'espace en masse; un tableau de bord bien pensé, avec tout à portée du doigt;

de la place pour cinq adultes, et des sièges réglables à volonté; et la climatisation. Tout cela en équipement de série.

Et ce ne sont là que certaines des qualités de la Passat à l'arrêt. Sur route, elle se conduit avec la célérité et l'aplomb que vous attendez d'une Volkswagen.

Mais assez chanté ses louanges. Venez vite l'essayer chez un concessionnaire Volkswagen, vous ne tarirez pas d'éloges à son sujet.



Passat
18 995 \$*

*Prix de détail suggéré par le constructeur pour le modèle berline à boîte manuelle 5 rapports. TPS, options, frais de transport et d'inspection avant livraison en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

Juste pour rire



Oubliez les galas (à guichets fermés) et descendez dans la rue

JOCELYNE LEPAGE

Au Festival Juste pour rire qui commence ce soir et se poursuit jusqu'au 21 juillet, on a l'habitude des salles comblées. Mais cette année, non seulement les cinq galas au Théâtre Saint-Denis sont-ils présentés à guichets fermés — y compris le spectacle des filles — mais encore en est-il de même pour les deux «MegaGalas» à la Place des arts, alors que le public ne sait pas encore ce qu'il y aura au programme. On a même ajouté un troisième «méga» en supplémentaire qui sera présenté avant les autres, le 16 juillet. Les MegaGalas, une invention de 1991, doivent ramasser les meilleurs moments des galas.

Les autres shows payants, ceux de JiCi Lauzon, de Roland Magdane (on lui a accordé cinq supplémentaires) et même de Valérie Lemerrier, une Française encore inconnue chez nous, affichent eux aussi complets. Il reste des places cependant pour *Les palmes de M. Schutz* qui sera présentée au Théâtre du Nouveau Monde du 13 au 27 juillet. C'est la première fois que le Festival met une pièce de théâtre à son menu.

Prendre la rue

Les retardataires n'ont donc plus qu'une seule chose à faire avant que la télévision ne les gave de nourriture humoristique puisée à

même le Festival: descendre dans la rue. La rue Saint-Denis, bien sûr, où, contrairement aux rues de Pampelune, en Espagne, ce ne sont pas des taureaux que l'on va lancer aux trousses du pauvre monde, mais des petites bêtes vertes, à cornes molles et à deux pattes, appartenant à l'espèce vittorienne, qui ne veulent qu'une chose: faire croquer les humains de rire, tous les soirs du Festival, de 19 h à 23 h.

Prix de consolation pour les retardataires et ceux qui veulent rire sans payer: tout est gratuit, sauf la bière. Et l'on pourra même y voir des shows complets des héros de l'humour dont JiCi Lauzon, Claudine Mercier et l'Italien Ennio Marchetto. Sans oublier le spectacle de clôture, le 20 ou le 21 juillet, selon qu'il pleut ou non, qui sera animé par Michel Courtemanche et JiCi et auquel participeront Daniel Lemire, François Massicotte, Claudine Mercier, etc. Un spectacle télédiffusé par Radio-Canada.

Ce n'est pas parce que c'est gratuit que c'est moins drôle, promettent les organisateurs qui ont fait des efforts certains pour améliorer les festivités gratuites.

La rue Saint-Denis, entre les rue Sherbrooke et Sainte-Catherine, a été transformée en un Broadway d'été et les lampadaires, enveloppés de cellophane rouge, ont l'air de suçons géants. Quatre scènes de théâtre, aux

noms poétiques de produits à vendre, y ont été dressées; certains espaces prévoient jusqu'à 800 places assises. Quatre autres espaces amovibles sont également prévus. Scènes et espaces accueilleront quelque 200 spectacles comiques, aussi bien dans le genre stand-up et théâtre, que danse, musique, cinéma, animation et même, croyez-le ou non, arts visuels.

Chaque théâtre a sa vocation particulière. La scène Labatt Dry (sic) par exemple, se consacre au comique de music-hall. La Comédie Banque nationale (resic) s'occupe de la relève québécoise et internationale, ce qui n'empêche pas qu'on y retrouve aussi des pros. Le Théâtre Air Canada se spécialise dans les solos complets, L'Espace Pepsi dans toutes les formes d'humour inhabituelles comme la musique, la danse, l'acrobatie, etc. Et, comme son nom l'indique, le ciné-parc Diet Pepsi présente des films, vieux ou jeunes, animés ou pas, dont l'incomparable *IXE-13* offert en dix épisodes. Les espaces de théâtre amovibles, facilement reconnaissables aux cordons jaunes qui les délimitent présentent, eux, un «feu roulant» de mini-spectacles de toutes sortes.

Par ailleurs, du côté de *Just For Laughs*, le volet anglo du Festival dont le gros des activités commence la semaine prochaine, les ventes des spectacles payants vont bien et sont comparables à celles de l'an dernier, à pareille date. Certains spectacles affichent complets.



Le comique français Roland Magdane. PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Roland Magdane

Une fin pas drôle qui a refroidi les ardeurs

JOCELYNE LEPAGE

C'est sur une profession de foi pacifiste, pas drôle du tout, que Roland Magdane a laissé le public hier soir au Théâtre Jean-Duceppe, refroidissant quelque peu les ardeurs enjouées des spectateurs qui en étaient alors à leur deuxième rappel, un rappel décidément prévu. Ce numéro très engagé, pas du tout destiné à faire rire, fut le seul de la soirée où l'artiste a eu recours à quelques effets techniques, c'est-à-dire à de la fumée et à de la musique (du tiers monde). Le reste du spectacle, très court ou qui passe très vite, sans entracte, est pour ainsi dire minimaliste. Il n'y a sur scène que Magdane, vêtu de noir, et un tabouret noir.

Il est facile de comprendre l'engouement des Québécois pour ce comique français, bon gars, pas prétentieux, pas compliqué, un brin moraliste, souvent poète, qui aime jouer avec les mots et sur les mots: il pourrait très bien venir de n'importe quelle région du Québec, c'est quelqu'un de la famille. Et il est prêt à sacrer pour prouver qu'il nous aime.

Si Magdane refait quelques-uns de ses numéros les plus connus, notamment *Renéééé* ou *Le foie et l'estomac*, comme un chanteur reprend ses vieux hits, l'ensemble du spectacle

constitué d'une vingtaine de petites histoires, contient une bonne proportion de nouveautés où dominent des portraits de famille à la Pagnol «avé l'assent» et où la bouffe et sa digestion continuent d'être une source d'inspiration. S'y glissent quelques petits contes cruels comme celui du gars dont la femme voulait un chien et qui lui n'en voulait pas de sorte que le gars se fait toutou, ou l'histoire de la tarte aux pruneaux, arme criminelle, ou encore celle du café parisien tenu par un ancien CRS plutôt fasciste, «l'équivalent chez vous, dit Magdane, d'un agent de la Sûreté du Québec». Un café où le comptoir a la forme d'une barricade.

Un des numéros les plus drôles est celui des grandes questions qui angoissent Magdane. Jacques Cousteau mange-t-il du poisson, par exemple, ou, si nos genoux pliaient dans l'autre sens, à quoi ressembleraient les chaises, ou encore si les balles à blanc ne tuent pas, existe-t-il des balles à noir?

Mais ce sont finalement les gags les plus simples qui font rire le plus, ceux où les mots changent de sens ou le perdent totalement parce que le gars a tout simplement un défaut de prononciation, ou encore le journal des sourds et muets. Un genre dans lequel nos Rock et Belles Oreilles nationales excellent.

Patrick Huard / La révélation du festival?

DANNY VEAR

Depuis deux semaines, le jeune humoriste Patrick Huard répète le même rêve. Il est debout, nu, seul sur scène. Deux mille paires d'yeux sont braquées sur lui. Il sue, replace une cravate imaginaire. Catastrophe! Il a oublié son texte. Pire! Tous les quidams de l'auditoire connaissent chacune des lignes de son numéro. Qu'il ose prononcer une seule d'entre elles et il est hué.

La suite est moins pénible: Patrick Huard se réveille et se retrouve sur scène à l'occasion de la première du festival Juste pour rire qui aura lieu ce soir au Théâtre Saint-Denis. Et il ne sera pas seul.

Lors de ce gala d'ouverture, animé par Dominique Michel, Daniel Lemire, Claudine Mercier, Jean-Marc Parent, Michel Barette et bien d'autres se joindront à lui pour entamer les 11 jours de rires que promet l'édition 91 du Festival.

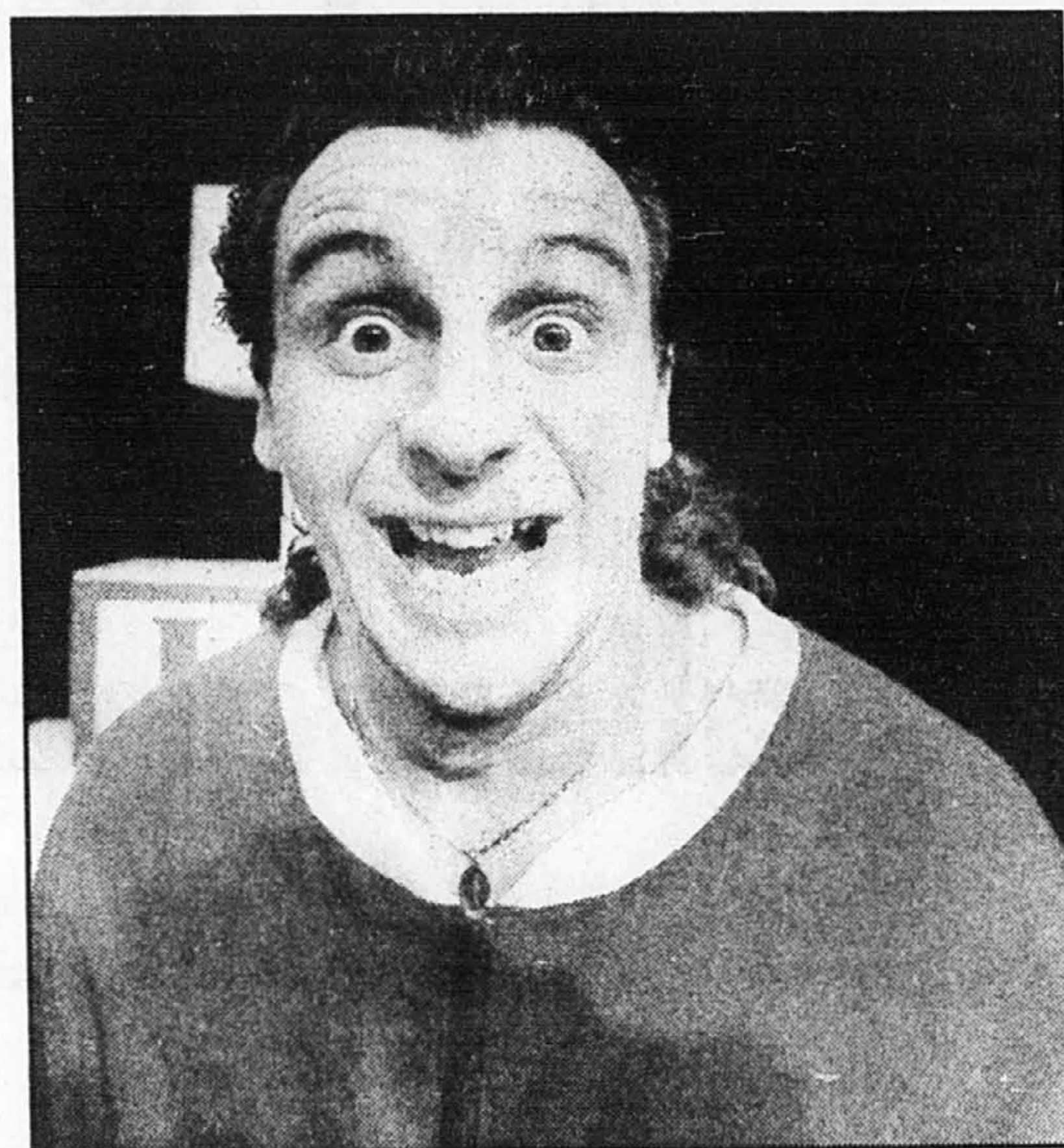
À la pensée de ce spectacle et de ceux qui suivront, Patrick Huard s'agite, s'énervé. Ses dernières semaines, il les a vécues sous tension. Les organisateurs du Festival misent sur lui. On parle déjà de lui comme de la «révélation du festival».

«C'est paniquant!»

Aujourd'hui, il connaît ses dernières heures de trac. «C'est paniquant! On n'a pas idée de la chance que c'est pour un jeune humoriste de prendre part au Festival Juste pour rire. Même moi, je ne m'en rends pas vraiment compte», affirme-t-il, avec tout le sérieux dont il est capable.

Patrick Huard n'est pas un parfait inconnu. Diplômé de l'École de comédie, il a participé à la tournée des recrues «Juste pour rire» qui ont donné une centaine de représentations à travers le Québec au cours de la dernière année. Avec le Festival, le rayonnement international et les multiples reprises à la télévision qui y sont greffés, Huard sera connu de tous.

À 22 ans, la carrière de ce gars de Montréal est lancée. Comme il le dit lui-même, il est embarqué



Patrick Huard n'est pas un parfait inconnu. Diplômé de l'École de comédie, il a participé à la tournée des recrues «Juste pour rire» qui ont donné une centaine de représentations à travers le Québec.

dans un train qui ne s'arrêtera plus. Dans ses numéros, Huard incarne des rockers, des prisonniers qui s'adonnent à la télévision communautaire, un régisseur de plateau fort timide que Dominique Michel s'efforcera de consoler lors du festival.

«Sur scène, je m'amuse. J'aime faire rire les gens. J'aime parler avec eux. À travers mes numéros, je laisse beaucoup de place à l'improvisation. J'aime ce contact direct. Avec l'improvisation, tu peux faire des choses magiques», note ce nouveau cru de l'humour québécois.

Huard affectionne également le «stand-up comic» à l'américaine. «En «stand-up», tu dois en dossier tes propos. Tu ne peux pas

te cacher derrière un personnage», remarque-t-il.

Dans ce type de numéros, Huard traite du quotidien. Il se moque de la publicité, de notre société de consommation. «Je parle des choses qui m'achalant. Je suis un «stand-up» chialeux», confesse-t-il.

Des sujets délicats

Dans l'un de ses monologues, il lance quelques lignes sur le suicide. Sujet difficile... «Ce sont les gens qui ont tenté de se suicider qui réagissent le mieux à ce genre d'humour. Ce sont eux qui rient le plus. Je crois qu'ils en ont assez d'être surprotégés, d'être marginalisés». Cet humour et cette dérision sont avant tout «huardiennes». Ils s'inspirent cependant des numéros de ceux qu'ils élèvent au rang de modèles.

trouve en la personne du comédien-professeur, le candidat idéal à ses fantasmes.

En somme, l'histoire folle d'un couple amoureux de la même personne qui se transforme prafois en femme pour le besoin d'un rôle à New York. L'histoire pourrait être plausible, plus réaliste. On a beaucoup trop grossi le trait en cherchant l'effet comique à tout prix. La banalité, le quotidien peuvent devenir très drôles; tout est dans le jeu et la subtilité. Et puis, le théâtre a beaucoup misé sur le travestissement durant les dernières années. Il faut trouver autre chose et si on choisit de le faire, il faut soigner le déguisement comme on l'a fait dans *Hossanna* par exemple.

Le décor est intéressant, les comédiens de bonne volonté et avec un peu de resserrement, la pièce pourrait passer l'été. C'est ce que je lui souhaite.

LUI OU ELLE OU ELLE OU LUI. Texte et mise en scène d'Hélène Duchesneau. Costumes de Lynda Aubuchon. Décors de Clément Legaré et de Louis-Georges Vanier. Avec Sylvie Boucher, Denis Sénéchal et Clément Legaré. Au Théâtre d'été de Saint-Ours jusqu'au 1er septembre, du vendredi au dimanche inclusivement à 20 h 30.

AUJOURD'HUI

- 19 h : Le Music-hall Labatt Dry animateur: Grégory Charles
- 19 h : Espace Pepsi
- 19 h : La comédie Banque nationale soirées «Stand up» animateur: François Massicotte
- 19 h : Cinéparc Diet Pepsi sur scène
- 19 h 30 : Gala 1 animatrice: Dominique Michel au Théâtre Saint-Denis
- 20 h 30 : Roland Magdane Théâtre Jean-Duceppe de la Place des arts
- 20 h 30 : The Comedy of sports en vedette: Bill Lee au Club Soda
- 21 h : un hommage à Hanna et Barbara au cinéma Rialto
- 21 h : Cinéparc Diet Pepsi cinéma «Le chat Colla» 1er épisode



21 h : Théâtre Air Canada JiCi Lauzon
22 h 30 : Théâtre Air Canada Ennio Marchetto

Lui ou elle ou elle ou lui Oui, peut-être...

JEAN BEAUNOYER

Le Théâtre d'été de Saint-Ours célèbre cette année son 20^e anniversaire de fondation et l'événement mérite d'être souligné puisqu'il s'agit d'un des plus vieux théâtres d'été du Québec.

Le directeur artistique et fondateur de ce théâtre, Yves Nolin, aurait intérêt à miser sur cet anniversaire pour faire mousser la publicité d'un théâtre qui se fait trop discret.

On propose cette année, *Lui ou elle ou elle ou lui*, une comédie d'Hélène Duchesneau qui a également signé la mise en scène. Disons toute de suite que ce n'est pas la pièce de l'année et qu'on ne provoquera sûrement pas d'émeutes aux guichets du théâtre de Saint-Ours. Mais cette folle

comédie, avec quelques modifications, pourrait attirer une bonne clientèle.

Hélène Duchesneau a imaginé une histoire originale qui pourrait permettre de nombreuses situations loufoques mais elle a eu la mauvaise idée de diriger la mise en scène. Cette histoire d'un comédien-professeur qui veut absolument réussir à New York et d'un couple malheureux qui recherche de nouvelles sensations est intéressante mais c'est le jeu, la distribution et le rythme de la pièce qui gâchent le texte de ce spectacle.

C'est presque de la comédie surréaliste. Le mari, interprété par Denis Sénéchal, est beaucoup trop caricaturé; on dirait un personnage de bande dessinée. Le comédien, interprété par Clément Legaré (petit-fils de Oliva Léga-



Le Théâtre de Saint-Ours

SCÈNES D'ÉTÉ

ré), est plus mesuré dans son jeu mais pas tout à fait crédible lorsqu'il se glisse sous la robe d'une femme surtout si on remarque sa carrure athlétique. Pis encore lorsqu'il provoque la passion du mari de la femme qui est justement amoureuse de lui, si vous

me suivez bien, en tant qu'homme.

Sylvie Boucher, une excellente comédienne qui sait également fort bien chanter et danser, se défend dans le rôle de l'épouse en mal de sensations qui se cherche désespérément un amant. Elle



Laurence Jalbert

Beau et chaud (RQ)
21 h et fin de soirée (R)
Joe Lemaire, Ismaël Lo. Joane Bertrand s'entretient avec Pierre Therrien de baisers au cinéma et de musique sud-américaine au grand écran.

Dans le décor (TM)
22 h
Roland Magdane, Sylvie Daviau, Rodger Brulotte, Audrey Benoit.

L'Heure G (RC)
23 h et 17 h (R)
Yvon Landry, Laurence Jalbert, Geneviève Paris, Laurent Comeau, Andrée Laliberté-Bourque.

Quelle est la véritable nature de Michael Jackson?

MARK BASTIEN
Presse Canadienne

Randy Taraborrelli répond invariablement «Qui sait?» à la question que lui posent constamment ceux qui rencontrent cet écrivain spécialisé dans les biographies des vedettes du spectacle.

La question elle est la suivante: «Michael Jackson est-il vraiment homosexuel?»

«Pour une raison inconnue, et ne me demandez pas pourquoi, les gens sont obsédés par sa sexualité. Ils s'en préoccupent probablement plus que lui-même», affirme Taraborrelli dans une interview accordée à l'occasion de la publication d'une biographie du chanteur.

«Tout le monde me demande s'il est gay et je dois admettre que je n'en sais rien. Je crois qu'il ne sait pas trop lui-même ce qu'il est, sexuellement. Comment voulez-vous que, moi, je le sache.»

Pour écrire la biographie de Jackson, l'auteur a eu recours durant deux ans à plusieurs détectives privés, à des chercheurs spécialisés dans les questions légales et à diverses sources. Pourtant, malgré tout, il est toujours incapable de répondre à La question.

Il admet qu'il n'est pas le seul à avoir tenté d'apprendre avec qui couche Jackson, que ce soit avec des hommes ou des femmes. A-t-il jamais eu des relations sexuelles? En aura-t-il jamais?

«Michael Jackson a su créer autour de lui une atmosphère troublante de secret qui nous incite à vouloir tout connaître de sa vie», note Taraborrelli, un écrivain de Palm Springs, en Californie.

«Il est devenu une telle énigme, au cours des années et a su si bien orchestrer ses campagnes de publicité qu'il a lui-même poussé les gens à tout vouloir connaître de lui. Il n'y a aucun accident dans la vie de Jackson. Tout n'est que relations publiques.»

Il y a aussi ses multiples recours à la chirurgie plastique. Jusqu'à maintenant, soutient l'écrivain, Jackson a subi six chirurgies au nez — quatre importantes et deux retouches — notamment pour en affiner le bout et rétrécir les narines.

Il s'est aussi fait refaire le menton pour y greffer une faussette et, selon les médecins consultés, a très certainement adouci le contour de ses joues par des implants, a eu les cils tatoués de façon permanente et la lèvre inférieure rétrécie.

Le chanteur aurait aussi utilisé des agents détergents spéciaux pour décolorer sa peau. Le chanteur aux allures équivoques, qui avait l'air d'un garçonnet, est ainsi devenu ni homme ni femme, plus enfant qu'adulte.

«Je crois que tout se terminera misérablement car l'androgynie semble intéressante lorsqu'on a 20 ans, mais semble bizarre dans la trentaine. Lorsque l'androgynie atteint la quarantaine et la cinquantaine, il a tout simplement l'air affreux, ajoute l'auteur.

«Le vieil androgyne n'est pas un malade, il a un air qui rend malade. Soulignons que l'apparence est la chose la plus importante pour toute bête de scène.»

Taraborrelli affirme que Jackson a méticuleusement restructuré son visage pour en faire disparaître tous les traits qui l'apparentaient à son père, un homme très strict avec qui le chanteur a toujours eu des relations tumultueuses.



L'ARABIE SAOUDITE

D'HIER À AUJOURD'HUI

Une exposition d'envergure sur le pays, son histoire, sa culture et son entrée remarquable dans le monde moderne

LES 12, 13 ET 14 JUILLET

Soyez parmi les **150 PREMIERS VISITEURS** qui recevront une affiche souvenir sur laquelle sera calligraphié votre nom en caractère arabe

ENTRÉE LIBRE

Du 12 au 28 juillet 1991
de 11 heures à 21 heures

LE MIRACLE DU DÉSERT



Palais des Congrès de **Montréal**

CES SOIR

L'AVOCAT DU DIABLE

ANIMÉ PAR MICHEL BEAUDRY

INVITÉS
Rhéume Brisebois et Claude Quenneville
contre
Jean Pagé et Pierre Bouchard

L'Original Briskets
sur Bishop

Spécial 6^e anniversaire

Rabais de **50%**

sur plat principal après 17 h tous les jours.

Valide jusqu'au 31 juillet 1991.

2055, rue Bishop 843-3650
1623560 - 713

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Daniel Lemay

20:30 (5) — Le monde du cinéma Rencontre avec le réalisateur Bertrand Blier et la comédienne Anouk Grinberg, du film *Merci la vie*, entrevue avec le comédien Bernard Blier, décédé l'an dernier, et images de Cannes.

21:00 (10) — Le face-à-face Un an après la crise autochtone, Pierre Bruneau, Alain Gravel et Gaétan Girouard font le point. C'est fini et, en même temps, ça ne l'est pas vraiment.

23:00 (2) — *Billie Holiday chante le blues* Avec Diana Ross et Richard Pryor.



Anouk Grinberg
Merci la vie

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
(2)	Ce soir	La Cour en direct	L'Avocat du diable	Baseball: les Dodgers de Los Angeles vs les Expos de Montréal.				Téléjournal / Point	Météo / Sports (22h45)	L'Heure G		
(3)	The News		CBS News	Golden Girls	Top Cops		The Trials of Rosie O'Neill	● Candid Camera		The News	Fly By Night	
(5)	News 5	Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Cosby Show	Cheers	Cheers	Wings	L.A. Law		News 5	The Tonight Show
(6)	Newswatch		Football: les Argonauts de Toronto vs les Rough Riders d'Ottawa.					The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart	
(7)	Le TVA 18 Heures	Charivari	Fais-moi un dessin	Heure juste: Témoins	Les Héritiers du rêve		Le Face à face: Crise amérindienne, 1 an après.	Dans le décor	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Les Sports	
(8)	Le TVA 18 Heures	Charivari	Fais-moi un dessin	Heure juste: Témoins	Les Héritiers du rêve		Le Face à face: Crise amérindienne, 1 an après.	Dans le décor	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Les Sports	
(9)	Newsline		Entertainment Tonight	Jeopardy!	The Cosby Show	A Different World	Spl Presentation: The Paper Man (2e de 6).	Rescue 911		CTV National News	Nightline	
(10)	Eyewitness News	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Father Dowling Mysteries		Gabriel's Fire	Prime Time Live		Eyewitness News	ABC News Nightline	
(11)	En Estrie ce soir	La Cour en direct	L'Avocat du diable	Baseball: les Dodgers de Los Angeles vs les Expos de Montréal.				T/ Ajoural / Point	Météo / Sports (22h45)	L'Heure G		
(12)	Le TVA 18 Heures	Charivari	Fais-moi un dessin	Heure juste: Témoins	Les Héritiers du rêve		Le Face à face: Crise amérindienne, 1 an après.	Dans le décor	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Les Sports	
(13)	Pulse		Entertainment Tonight	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Spl Presentation: The Paper Man (2e de 6).	L.A. Law		CTV National News	Pulse	
(14)	En Mauricie ce soir	La Cour en direct	L'Avocat du diable	Baseball: les Dodgers de Los Angeles vs les Expos de Montréal.				Téléjournal / Point	Météo / Sports (22h45)	L'Heure G		
(15)	Passé-Partout	Lassie	Disney		Au premier rang	Route des vacances	Beau et chaud	Images de l'abbé Proulx		Feu vert	Charlot éternel	
(16)	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek		Father Dowling Mysteries		Gabriel's Fire	Prime Time Live		Newscenter 22	ABC News Nightline	
(17)	Polka Dot Door	Today's Special	Adv. of Black Beauty	Business & Consumer	Doing Business in...	Successful Landlord	L.L. Bean Guide To Outdoor Photography	Prisoners of Gravity	Doctor Who	Flash Gordon (23h05)	Recovering Addictions	
(18)	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	The New Explorers	On The Waterways		Mystery! Rumpole and The Barrow Boy.	Bergerac		Movie: "Sapphire".		
(19)	La Roue chanceuse	Coup de foudre	Survivre		Cinéma: "Un scandale presque parfait".			Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma: "Billy Holiday chante le Blues".		
(20)	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Nature: Great Wood of Caledon.		Films for a Summer Night: "North To Alaska".			Bulman (23h03)	Movie (23h55)	
(21)	Chance aux chansons	Cuisine... (18h35)	Journal Télévisé	Mémoires d'un objectif		Le Monde du cinéma (20h33)	Concertissimo	Hotel		Pyramides Prineoe	Le Journal Télévisé	
(22)	Musique Vidéo	Fax: L'InfoPlus	Soldrok		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)	Musique Vidéo	Fax: L'InfoPlus	Musique Vidéo	
(23)	Frame-Up Blues (17h15)		Old Gringo				Tom Apart		Love and Murder (22h45)			
(24)	Stock-Car	Sports 30	IMSA: course automobile.		Omnium des États-Unis				Tour de France 91	Sports 30	Sports Aventure Qué.	
(25)	Les Simpson (18h15)	Liberace: Le Prince du piano (18h40)			Dick Tracy (20h15)			Baptême				

● Changement de dernière heure.

Terminator 2 et Robin des bois à rabais

La société Cineplex Odeon cherche à tirer le profit maximum des grands succès *Terminator 2* et *Robin des bois* en réduisant de 40 p. cent les prix des places pour les adultes dans les salles présentant ces films en après-midi en semaine.

jections données avant 18 h les lundi, mercredi, jeudi et vendredi tomberont à 4,75 \$ dans les cinémas à Montréal, Toronto, Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Ottawa, London, Hamilton et Québec, a annoncé hier la direction de la chaîne Cineplex.

Le prix du billet de 3,25 \$ le mardi restera le même également, a indiqué M. Claude Chabot, vice-président de Cineplex, dans un communiqué.

M. Chabot a expliqué que le changement de prix répondait à la situation économique actuelle et tenait compte de la période des vacances estivales. Il estime que les nouveaux prix devraient attirer les étudiants et les personnes dont les revenus sont limités.

Cineplex possède 1685 écrans dans 405 villes à travers l'Amérique du Nord.

Les prix des places pour les pro-

Le nouveau prix entrera en vi-

Le Château Bromont, situé au coeur des Cantons de l'est, vous offre l'opportunité de passer un séjour agréable en ses lieux tout en pratiquant votre sport favori. Nous sommes heureux de vous offrir un forfait de golf en collaboration avec 4 Clubs de Golf, membres de IAGP.

FORFAIT DE 1 JOUR

99⁰⁰\$ par personne en occupation double

Le forfait inclut :

- 1 partie de golf (18 trous)
- 1 nuit, chambre de luxe
- Petit déjeuner campagnard
- Souper au restaurant - Les Quatre Canards - ou au -Château Terrasse-
- Accès gratuit aux activités récréatives : mini gym, saunas et bains tourbillons

FORFAIT DE 2 JOURS

179⁰⁰\$ par personne en occupation double

Le forfait inclut :

- 2 nuits, chambre de luxe
- Petit déjeuner chaque matin
- 1 souper au restaurant - Les Quatre Canards - ou au -Château Terrasse-
- 36 trous au Club de Golf de votre choix (4)
- Accès gratuit aux activités récréatives : mini gym, saunas et bains tourbillons

Le Château Bromont Venez nous découvrir - venez vous amuser!

Il est possible d'aller golfer sur d'autres parcours de golf dans les Cantons de l'est incluant Bromont, Granby, Brome et Waterloo.

*Des leçons de golf sont disponibles sur demande. Ce forfait expire à la fin de la saison de golf 1991. Tout forfait est sujet à la disponibilité de l'hôtel en tout temps. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis.

90 rue Stanstead, Bromont, Québec JOE 1L0
Réservations : sans frais (514) 866-6840
Tél.: (514) 534-3433
Fax: (514) 534-0514

Le Château Bromont
HOTEL SPA
Les Hôtels Senevalle

CKOI 96.9 FM présente
LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS SPECTRUM
La Presse
318, RUE STE-CATHERINE OUEST • MÉTRO PLACE DES ARTS (info 861-5851)
Billets au Spectrum (tous les jours de 10h00 à 22h00) et aux comptoirs Admission (+ frais de service)

SARAH MC LACHLAN
19 JUILLET 20h30

NEW TITANS ON THE BLOCK
mettant en vedette
SEPULTURA, SACRED REICH, NAPALM DEAPH, et SIK OS IT ALL
LE 22 JUILLET

À VENIR - Niagara • Tragically Hip • B.B. King • WorldBeat 91

LE SPECTACLE
Bud DU MOIS SOLDAT LOUIS
Découpez cette annonce et écoutez CKOI-FM tous les soirs à 19h pour obtenir un véritable billet gratuit.
DIMANCHE 14 JUILLET, 20h30
CKOI 96.9 FM
La Presse

HULK HOGAN CHRISTOPHER LLOYD SHELLEY DUVALL

La vie de banlieue n'est plus ce qu'elle était. La p'tite famille Wilcox ne savait plus où donner de la tête... Jusqu'au jour où le remède-miracle a atterri dans leur jardin!

COMMANDO SUPRÊME
Aucun proprio n'a les moyens de s'en passer.

BERRI ST-DENIS & STE-CATHERINE	CARREFOUR LANGELIER 7305, BOUL. LANGELIER 255-5482	PARADIS 8215, RUE HOCHÉLAGA 354-2110
CARREFOUR LAVAL 2330, BOUL. LE CARREFOUR	ST-JEAN LE CAPITOL	ST-JERÔME CARREFOUR DU NORD 436-5244
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN	SHERBROOKE CAPITOL	TERREBONNE 1071, CHEMIN DU COTEAU 471-6544

2ième FILM AUX CINÉ-PARCS FAIS DE L'AIR... PRED!

CINÉ-PARC LAVAL ROUTE 15 (SORTIE 14)	CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 6 KM DU PONT MERCIER	CINÉ-PARC JOLIETTE 5e RANG, ST-AMBROISE
CINÉ-PARC TROIS-RIVIERES ROUTE 40 (SORTIE 102)	CINÉ-PARC DRUMMONDVILLE ROUTE 20 (SORTIE 170)	CINÉ-PARC TRACY ROUTE 30 (SORTIE 178)

LES THÉÂTRES D'ÉTÉ du Québec

BOIS FRANC

LE THÉÂTRE DES GRANDS CHÊNES: "PÂTE DE CAMPAGNE" de François Camirand et José Fortier, m.e.s. de Pauline Martin. Avec Suzanne Champagne, Normand Chouinard, Martin Drainville, Marcel Leboeuf et Adèle Reinhardt. Théâtre des Grands Chênes de Kingsley Falls. Du 19 juin au 31 août. Rés.: (819) 363-2900.

MAISON DE LA CULTURE DE WATERLOO: "LE GRAND ZÈBRE", du 1er août au 7 septembre. 441, rue de la Cour, Waterloo. Réservation: (514) 539-4764.

CHARLEVOIX

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU "FESTIVAL MOLIÈRE CHARLEVOIX": du 22 juin au 1er sept. "LES FOURBERIES DE SCAPIN - MONSIEUR DE POURCEAUGNAC" Folklore russe. Cabaret. Théâtre. Troupe de France. Info. rés.: (418) 665-3703/7455. Forfaits-théâtre, Manoir Richelieu.

ESTRIE

LE THÉÂTRE DE MARJOLAINE: "APPELEZ-MOI STÉPHANE", comédie de Claude Meunier/Louis Saia avec Daniel Gadouas, Louise Turcot, Jacques L'Heureux, Sylvie Gosselin, Jean-Jacques Lamothe, Monique Gosselin. Du 22 juin au 24 août, mar. au dim. Eastman, aut. 10, ste 106. Montréal (jusqu'au 13 juin): 845-0917, Eastman (dès le 15 juin): (514) 297-2860/2862

LE THÉÂTRE DE LA CHÈVRE: "TUXEDO PALACE", comédie de Marie-Thérèse Quinton avec Janine Mignolet, Guy Mignault, Sylvie Dubé et J.-P. Gonthier. Du 19 juin au 24 août, mer. au sam. Saint-Fortunat, (819) 344-5550.

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG: "C'EST LA FAUTE À ELVIS" du 24 mai au 29 juin, ven. et sam. 20 h 30. MARIE-LISE PILOTE (la fille du Groupe Sanguin) du 2 au 27 juillet et "PARENT-BARRETTE" du 30 juillet au 1er sept., du mardi au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h. Les dim. et lun. 20 h 30, chanson et jazz. (819) 847-0470

THÉÂTRE LE CHERIBOURG: "LE PIANISTE DE RAINDROP" avec Jean Lapointe. En première partie, François Léveillé, humoriste. Du 28 juin au 27 juillet, du mardi au samedi 20 h. Sortie 118 de l'autoroute des Cantons-de-l'Est (10), direction parc du mont Orford. (819) 843-5440.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: "HISTOIRE FANTASTIQUE D'UNE NUIT BLANCHE" de R. Blackburn. Allégorie pour adultes, accessible aux enfants. Spectacle féérique et grandiose sous les étoiles. Salle ext., sièges pivotants, "bretelles chauffantes". 6 soirs/sem. dès le 21 juin. Upton, 50 min de Mt. Rés.: 7 jr/sem.: (514) 549-5828.

THÉÂTRE LE CHERIBOURG: "LE PIANISTE DE RAINDROP" avec Jean Lapointe. En première partie, François Léveillé, humoriste. Du 28 juin au 27 juillet, du mardi au samedi 20 h. Sortie 118 de l'autoroute des Cantons-de-l'Est (10), direction parc du mont Orford. (819) 843-5440.

LANAUDIÈRE

LE THÉÂTRE LA MINE D'ARTS: "T'ES MIEUX DE PAS ÊTRE MALADE À L'URGENCE" Mer., jeu., ven., sam., 20 h 30. Souper-théâtre (sur réservation) à 18 h, 701, 10e rang, Ste-Marcelline, 15 km au nord de Joliette, Rte 243 N. Inf.: (514) 883-8804.

LAURENTIDES

LA TAPPE: "DANSES SOCIALES" comédie de Jean Desautels 7 comédiens, 31 personnages. 5 juillet au 31 août, merc./ven./sam. ste-sophie, sortie 39, aut. des Laurentides, 12 km et on y est. th.: 17 \$ - souper/th.: 27 \$. taxes incluses. après la pièce on danse. tél.: 431-5047

LE THÉÂTRE DU COQ L'OEIL PRÉSENTE "LE PETIT BONHEUR" de Félix Leclerc au Parc du Domaine Vert, 10423, Montée Ste-Marianne, Boisbriand, mise en scène André Gosselin. Avec Denise Gagnon, Marie-Andrée Petelle, André Gosselin, Dominic La Vallée. Réservations: 433-1787, 435-6510 à partir du 21 juin, du mardi au samedi à 20 h 30. Souper-Théâtre disponible sur réservation.

MANOIR LA LORRAINE: "LE CINQUIÈME SUSPECT" de Jacques Desy. Mise en scène Josée Beaulieu. Du 25 juin au 31 août, mar. au sam. 450, Béthanie, Lachute. (514) 562-5256 - De Mt: 476-1302. Forfaits: Soupers HEB. Groupes.

LAURENTIDES

PATRIOTE DE STE-AGATHE: "LE VALSEUR" de Barasch et Moore, adapt. Michel Forget, m.e.s. Monique Duceppe, avec Marie-Michèle Desrosiers, Michel Forget, Yan Benoit, Pierre Gendron, Danielle Godin. Dès le 14 juin. Mar. au ven. 20 h 30/Sam. 19 h-22 h/Dim. 14-21-28 juillet 20 h. Sortie 83, rte 15 - Direct de Mt: 861-2244/ (819) 326-3655.

THÉÂTRE LE CHANTECLER "DOMINO", comédie de Marcel Achard avec Louis Lalonde, Louise Rémy, Edgard Fruitier, Marcel Girard, Georges Carrère, Sylvia Gariépy. Mar. au dim. 20 h 30 Matinée les sam. à 17 h Forfait souper-théâtre. Salle climatisée. Ste-Adèle, aut. des Laurentides, ste 67 (514) 229-3591

THÉÂTRE MONT-AVILA: "CHOMAGE", comédie "drôle" (création collective). Pièce de André Richard, et la participation de Donald Pilon. à partir du 14 juin, mar. au vend. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30. Sortie 60 de l'aut. des Laurentides. 22, rue Claude, Montréal: 430-1812 et 227-8466. Forfait souper-théâtre, week-end en folie, forfait à la carte. Après-spectacle au café-théâtre avec Rochette Lamarre.

THÉÂTRE ST-SAUVEUR: "RUMEURS", comédie de Neil Simon, traduction Michel Dumont et Marc Grégoire, m.e.s. Michel Dumont avec Denyse Chartier, Marc Grégoire, Roger Joubert, Louise Laparé, Benoit Marleau, Gabrielle Mathieu, Brigitte Morel, André Richard, et la participation de Donald Pilon. à partir du 14 juin, mar. au vend. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30. Sortie 60 de l'aut. des Laurentides. 22, rue Claude, Montréal: 430-1812 et 227-8466. Forfait souper-théâtre, week-end en folie, forfait à la carte. Après-spectacle au café-théâtre avec Rochette Lamarre.

THÉÂTRE STE-ADÈLE: "FLEURS D'ACIER" de Robert Marling, adaptation de François Tassé, m.e.s. Monique Duceppe, avec André Lachapelle, Françoise Faucher, Béatrice Picard, France Castel, Linda Sorgini et Monique Richard. À partir du 18 juin, mar. au vend. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30. Sortie 67 de l'aut. des Laurentides 1069, boul. Ste-Adèle, Montréal: 393-9070, 227-1389 et 229-7611. Forfait souper-théâtre, week-end en folie, et forfait à la carte.

LA GRANGERIT: "LE GRAND ZÈBRE" du 13 juin au 7 juillet, "LIBRES, SONT LES PAPILLONS" du 11 juillet au 4 août, "L'ARNACŒUR" du 8 août au 1er septembre. 5475, boul. St-Martin Ouest, Laval. Réservation: (514) 669-2567.

MAURICIE

LA BELLE BRUME à Saint-Tite: "Le bonheur, c'est pas bon pour la santé", de Louise Matteau, m. en s.N. Gélinas, avec Danielle Bissonnette, Marie-Josée Longchamps, Chantal Baril, D. Brière et J-G Bouchard. mer. au sam., 20 h 30, dim. en juillet, 20 h. Rés.: 1 (418) 365-3260.

THÉÂTRE DE LA MAURICIE: "LA REVANCHE DE GRAZIELLA" comédie d'Aurore Descoteaux, m.e.s. Marc Hébert; avec Richard Niquette, Michèle Benoit, Diane St-Jacques, Normand Fautoux, Marc Hébert. Du 21 juin au 31 août, souper/théâtre, circuits touristiques. Aut. 55, sortie 217. Info 819 539-5451.

MONTRÉAL

CTRE CULTUREL CALIXA-LAVALLÉE/ PARC LAFONTAINE: "VOISIN-VOISINES ou L'HILAROLOGIE" de Christian Bédard. M.e.s. Maryse Roberge. Avec Christian Bégin, Isabelle T. Richer, Maryse Roberge. Du 3 juillet au 31 août, merc., jeu., ven. end. 20 h, sam. 19 h et 22 h. Entrée 15 \$. 3819, Calixa-Lavallée, Mt. Réserv.: 596-0687 ou 768-6375. Visa, M.C.

LA POUÏRIÈRE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE: "SIX GUITRY M'ÉTAIENT CONTÉS" avec Charles Mignault, Marie Codebecq, Louis Sincennes. Conseiller artistique: Joseph Saint-Gelais au piano: Jacques Laurendeau À partir du 4 juin, du mar.au sam. Incl. à 20h30 Métro Île Ste-Hélène (514) 954-1344

OUEST DE MONTRÉAL

THÉÂTRE PONT-CHATEAU A COTEAU DU LAC: "HO, MES VIEUX!" de Bertrand B. Leblanc avec Jean Brousseau, Claude Préfontaine, Jean Ricard et Yvan Canuel. Du 11 juin au 31 août à 20 h 30 du mardi au vendredi et à 19 h 00 et 22 h 00 le samedi. Rés.: 514 456-3224. Transcanadienne ou 20 ouest. Sortie 17. Prix de groupe 25 et + sauf le samedi.

RIVE SUD

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE: "URGENT BESOIN D'INTIMITÉ" de Chantal Cadieux, m.e.s. Gilbert Lepage, avec Nicole Leblanc, Vincent Bilodeau, Annick Bergeron, Martine Francke, André Robitaille. Dès le 14 juin mar. au ven. 21 h/Sam. 19 h-22 h. St-Marc-sur-Richelieu. Sortie 112, rte 20. (514) 584-2271.

FARANDOLE DU VIEUX-FORT DE CHAMBLY: "LA QUEUE DE VEAU", comédie bouffe avec Joël Denis, mar. au ven., 19 juin au 6 sept. 447-5580.

LA RELÈVE À MICHAUD: "UN PIGEON SUR UN TOIT" de B. Daily, avec Claude Michaud, J.-P. Chartrand, Renée Cossette, M.-Christine Perreault, Pierrette Boucher. Adapt., m.e.s. C. Maher. St-Mathieu-de-Beloil, rte 20, ste 105. 464-0089.

LA TROUPE DU BOLÉRO: "UNE AMIE D'ENFANCE" de Louis Saia et Louise Roy, avec Julie Lalonde, Hélène Ducharme, Michel Saint-Amant et Sylvain Massé. M.e.s. Mario Borges et Geneviève Robert. Du 11 juillet au 18 août, Route 20, sortie 133, 2 km de l'autoroute. 650, Girouard Est, Saint-Hyacinthe. (514) 771-4213.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT/ÎLE CHARRON: "DRÔLE DE COUPLE", comédie de Neil Simon avec Réjean Lefrançois, Marc Legault, Roger Garceau, Jean-Louis Paris et plusieurs autres. Du 18 juin au 24 août. Réservation: (514) 651-5250.

THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: "TEL PÈRE... TELLE PAIRE" comédie de Marie-Hélène Quinton mettant en vedette Anouk Simard, Paul Dion, Denis Larocque et Ndiouga Sarr dès le 12 juin les merc., jeudi, vend.et sam. à 20h30. Sortie 22 de l'Autoroute 10. Réservations: (514) 348-5312

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: "QUELLE FAMILLE", comédie de Francis Foffo, avec une distribution de premier plan-Lionel Villeneuve, Gisèle Dufour, Guy Godin, Denise Tessier, Mario Desmarais, Lyne Durocher et Luc Meloche, dans une mise en scène de François Carter. à l'affiche du 4 juin au 31 août 1991 du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 19 h et 21 h 30, salle climatisée, réservations: après le 1er mai: (514) 460-2161 - direct de Montréal: (514) 447-6026. forfaits: souper-spectacle à l'auberge de Marieville, Marieville: sortie 37, autoroute des cantons-de-l'est.

THÉÂTRE MOLSON: "URGENCE EN FOLIE" texte et m.e.s. Larry-Michel Demers avec André Montmorency, Danielle Oulmet, Larry-Michel Demers, Suzanne Léveillé, Sylvie Potvin et Yannic Truesdale. Du 30 mai au 31 août. Du mardi au samedi à 21 h, 12, ch.des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. Aut. 20, ste 113. 584-2293.

THÉÂTRE AU BRASIERVILLE: "C'EST DONC DUR DE FAIRE L'AMOUR", comédie de Serge Deslandes avec Julie Lallier, Sonia Tétrault, André Normandin, Sylvain Gadoiry. Du 27 juin au 1er sept., jeu.-ven.-dim. Ste-Madeleine, Ligne de Mt: 464-0004 ou 795-3481. Souper-théâtre.

SHERBROOKE

THÉÂTRE DU PARC JACQUES-CARTIER: "CABARET LE CLANDESTIN" texte Hervé Dupuis, m.e.s. Jacques Jalbert, production l'Aire de Jeu, du 25 juin au 24 août, du mar. au sam., Sherbrooke, 819 821-5489.

SOREL

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: "DOCTEUR MALGRÉ LUI" de Milmore et Van Zandt, adaptation Robert Lavoie, m.e.s. Monique Duceppe, avec Marthe Choquette, Sophie Faucher, Alain Fournier, Annette Garant, Luc Guérin, Robert Lavoie, Michel Laperrère, Normand Lévesque. Dès le 12 juin. Mar. au ven. 20 h 30/Sam. 21 h. 1645, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel. Route 20. Sortie 98 E. Direct de Mt: 393-9022, région de Sorel: 743-8446.

Le Guépard: opération sauvetage

Agence France-Presse

ROME
Le Guépard de Luchino Visconti, considéré comme l'un des chefs-d'œuvre du cinéma italien et mondial, est actuellement soumis à une opération de restauration et de sauvetage, a-t-on appris hier dans les milieux cinématographiques de Rome.

Cette opération coûte un peu plus de 250 000\$ et s'effectue sous les auspices du Centre expérimental du cinéma, la prestigieuse école du cinéma italien. L'opération Guépard est la première d'une série d'interventions effectuées sur des films anciens par le centre expérimental, dont le commissaire extraordinaire est aujourd'hui la cinéaste Lina Wertmüller. Les couleurs de la pellicule de films comme *Le Guépard*, tourné en 1962, pâlissent avec le temps.

Le prochain film qui sera restauré sera *Senso* (1954), également de Visconti. Le projet final, ambitieux, serait de pouvoir créer un centre de restauration permanente des films.

FAMOUS PLAYERS

Un classique de Disney

101 DALMATIENS

Dès demain version française

Centre Eaton 6, Laval, Versailles, Omega, Plateau, Imperial Thx, Le Parisien, Loews, Palace, Cinéma du Parc, Cinéma du Plateau, Dorval, Fairview, Jean-Talon

FAMOUS PLAYERS

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 7 AU 11 JUILLET INCL.

CENTRE-VILLE

CENTRE EATON 6 705 St-Catherine 985-5730
 NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 12:00-12:15-4:00-4:15-6:00-6:15-8:00-8:15-10:00-10:15
 TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30
 LE ROCKETEER (G) Dolby 12:05-2:25-4:45-7:10-9:30
 merc 12:05-2:25-4:45-9:30
 ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:00-3:00-6:00-9:00

CINÉMA DU PARC 3575 Ave du Parc 844-9470
 TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (14) Tous les soirs 7:00-9:00 dim 12:30-3:30-6:30-9:30
 THE ROCKETEER (G) dim 12:30-2:45-5:00-7:20-9:40 lun mar 7:20-9:40
 REGARDING HENRY (G) merc jeu 7:10-9:25
 NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Tous les soirs 7:00-9:10 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

CINÉMA DU PLATEAU 1584 St-Mont-Royal 521-7870
 L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 - L'ODEUR DE LA PEUR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
 LE ROCKETEER (G) Dolby 12:30-3:00-6:15-9:30

IMPERIAL THX 1430 Bleury 288-7102
 THE ROCKETEER TOMM (G) Dolby 12:30-2:40-4:50-7:00-9:20

LE PARISIEN 480 St-Catherine 866-3856
 THELMA & LOUISE v.f. (18) Dolby 12:25-3:15-6:20-9:05
 CYRANO DE BERGERAC (G) Dolby 12:30-3:20-6:15-9:00
 AMOUREUX FOU (G) Dolby 12:20-2:35-4:45-7:05-9:25
 L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 - L'ODEUR DE LA PEUR (G) Dolby 1:00-3:10-5:17-7:20-9:25
 FESTIVAL DE L'HUMOUR - CANNES (G) 1:15-3:00-5:05-7:15-9:30
 MERCI LA VIE (14) Dolby 1:20-4:00-6:45-9:15
 MASQUE BLANC, VISAGE NOIR (G) 12:10-2:25-4:45-7:05-9:25

LOEWS 954 St-Catherine 861-7437
 ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25
 WHAT ABOUT BOB? (G) Dolby 12:30-3:05-6:15-7:25-9:35
 SOAPSHO (G) Dolby 12:35-2:40-4:50-7:00-9:10
 REGARDING HENRY (G) Dolby merc jeu 12:25-2:40-5:00-7:15-9:30
 PARIS TROUT (18) dim mar 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 lun 1:00-3:00-5:00-9:40
 ROWING WITH THE WIND (V.O. - S.T.F.) (G) Dolby 12:45-2:50-4:55-7:05-9:05

PALACE 698 St-Catherine 866-6991
 TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (14) Dolby 12:10-3:10-6:10-9:10
 THELMA & LOUISE (18) Dolby 12:40-3:40-6:40-9:40
 BLIND JUSTICE (G) 12:20-2:35-4:50-7:05-9:20
 DON'T TELL MOM THE BABYSITTER'S DEAD (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:05-9:25
 PROGRAMME DOUBLE: LIONHEART & OUT FOR JUSTICE
 LIONHEART (18) Dolby 12:00-3:45-7:30
 OUT FOR JUSTICE (18) Dolby 2:00-5:45-9:30
 HUDSON HAWK (14) Dolby 1:15-3:15-5:20-7:20-9:20

NORD

LAVAL Centre Laval 688-7776
 L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 - L'ODEUR DE LA PEUR (G) Dolby 12:50-2:50-4:50-7:00-9:00
 NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:15-9:40
 MERCI LA VIE (14) Dolby dim mar 12:00-2:15-4:30-7:00-9:30
 TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30
 AMOUREUX FOU (G) Dolby 12:10-3:40-6:50-10:15-9:30
 THE ROCKETEER (G) Dolby 12:30-2:50-5:05-7:20-9:35
 ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25
 LE ROCKETEER (G) Dolby 12:20-2:40-4:55-7:10-9:25
 COMMENT CA VA BOB? (G) Dolby dim mar 12:40-2:40-4:55-7:05-9:00
 REGARDING HENRY (G) Dolby merc jeu 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30
 THELMA & LOUISE (V.F.) (18) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:15

PLAZA JEAN-TALON 4255 Ave Jean-Talon 374-2182
 THE NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby Tous les soirs 7:30-9:30 dim 1:30-3:30-6:30-7:30-9:30



Plus de Moore...

d'après AP
NEW YORK

Demi Moore a établi une nouvelle norme en matière d'exposition de la beauté en se montrant enceinte et nue sur une couverture de magazine, c'est du moins ce que pense l'éditeur du magazine en question.

L'actrice de 28 ans apparaît avec une main sous son ventre rebondi et l'autre sur ses seins nus sur la couverture d'aout de *Vanity Fair*.

La couverture s'écarte de tous les stéréotypes des célébrités féminines et montre qu'il n'y a rien de plus beau que la vue d'une femme qui porte un enfant, explique l'éditeur de *Vanity Fair* Tina Brown.

Le bébé de Demi Moore et son prochain film, *La Femme du boucher*, sont attendus tous les deux à la fin août. L'actrice et son mari, Bruce Willis, ont déjà une fille, Rumer, qui a presque trois ans.

ABC supprime 90 emplois et ferme deux bureaux

Agence France-Presse
NEW YORK

La chaîne de télévision américaine ABC a annoncé son intention de supprimer plus de 90 emplois au sein de son service information et de fermer ses bureaux de Rome et Saint Louis (Missouri).

Une partie des salariés touchés par les suppressions d'emplois se verront proposer des postes dans le service nocturne d'ABC News, a précisé un responsable de la firme.

Quelque 1100 personnes sont employées par le service information de la chaîne de télévision qui a déjà annoncé une réduction de ses effectifs dans ses antennes de Paris et Miami (Floride).

Ces suppressions d'emplois sont les plus importantes depuis le licenciement de 100 salariés de la chaîne CBS au printemps dernier. Elles reflètent les difficultés financières des trois réseaux américains dont les coûts de fonctionnement ont été alourdis par la couverture de la guerre du Golfe tandis que la récession entraînait un effondrement des recettes publicitaires.

MOZART

PRÉLUDE MOZART de 18h15 à 18h45;
 Charles Dutoit, chef, Pierre Grandmaison, orgue et un Ensemble
 Gratuit pour les détenteurs de billets de la soirée.
 Billets individuels : 3,00 \$

CE SOIR À 19h30

CHARLES DUTOIT
 RUDOLF FIRKUSNY, PIANO

BEETHOVEN: Ouverture «La Consécration de la maison»
 BEETHOVEN: Concerto pour piano no 4
 BEETHOVEN: Symphonie no 5

Billets: 26,00 \$, 18,00 \$, 9,00 \$ (Taxes incluses)
 disponibles à la Place des Arts, aux guichets ADMISSION et, le jour du concert, à la basilique Notre-Dame à compter de 10h00

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

PATRICK SWAYZE KEANU REEVES

Vingt-sept banques en trois ans... Tout pour faire des vagues.

POINT BREAK

DE L'ADRÉNALINE À L'ÉTAT PUR

14 ANS

LE LOVE STORY DE L'ANNÉE.
 Julia Roberts Campbell Scott

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR

version française de DYING YOUNG

DÈS DEMAIN

LEXIS-NIHON, ÉGYPTIEN, POINTE CLAIRE, TRANSCANADIENNE, DÉCARIE, CARREFOUR LAVAL, LANGELIER, BROSSARD, MAMAN J'AI RATÉ L'AVION, CINE-PARC ST-EUSTACHE

2ème film au ciné-parc

Mannequin Two

LE LOVE STORY DE L'ANNÉE.
 Julia Roberts Campbell Scott

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR

version française de DYING YOUNG

DÈS DEMAIN!

CREMAZIE, DES JARDINS, CARREFOUR LAVAL, PARADIS, ASTRE, BROSSARD, MAMAN J'AI RATÉ L'AVION, CINE-PARC ST-HILAIRE

2ème film au ciné-parc

MAMAN J'AI RATÉ L'AVION

Aussi à: St-Jérôme, Joliette, St-Jean, Drummondville, Sherbrooke, Terrebonne, Trois-Rivières

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

Pour information appelez 849-FILM

AMERICAN EXPRESS

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDIQUÉE DANS L'HORAIRE

DU 5 AU 11 JUILLET 1991

ASTRE 9490 Boul Lacordaire
 TERMINATOR 2 (14 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30
 Couche tard : Ven. et Sam. : 12:00
 PROBLEM CHILD #2 (G) Dolby Stéréo 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:50
 CITY SLICKERS (14 ans) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
 BACKDRAFT (14 ans) 1:15 - 4:15 - 7:15 - 9:45

BERRI 1280, rue St-Denis
 ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS (14 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 3:45 - 6:30 - 9:15

NEW JACK CITY (v. française) (18 ans) Dolby Stéréo 1:20 - 3:30 - 5:40 - 7:50 - 9:30
 POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:30
 FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G) Dolby Stéréo 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
 MADONNA (AU LIT AVEC MADONNA) (v. française) (14 ans) Dolby Stéréo 1:30 - 4:15 - 7:15 - 9:40

BONAVENTURE Place Bonaventure
 BACKDRAFT (14 ans) Sam. et Dim. : 7:00 - 9:35
 Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:35
 THE SILENCE OF THE LAMBS (18 ans) Sam. et Dim. : 7:00 - 9:20
 Dim. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20

BROSSARD Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
 DYING YOUNG (G) Ven. : 2:30 - 7:10 - 9:30
 Sam., Dim. et Mardi : 2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:30
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:30 - 7:10 - 9:30
 CITY SLICKERS (G) Ven. : 9:15 - Sam., Dim. et Mardi : 4:25 - 9:15
 Lun., Merc. et Jeudi : 9:15

MA BLONDE, MA MÈRE ET MOI (G) Ven. : 2:05 - 7:20
 Sam., Dim. et Mardi : 2:05 - 7:10
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:30 - 7:10

POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby Stéréo Ven. : 2:30 - 7:00 - 9:35
 Sam., Dim. et Mardi : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:35
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:30 - 7:00 - 9:35

CARREFOUR LAVAL 2330, boul. Le Carrefour
 MA BLONDE, MA MÈRE ET MOI (G) Ven. : 2:05 - 7:20
 Sam., Dim. et Mardi : 2:05 - 7:10
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:05 - 7:20

MADONNA (AU LIT AVEC MADONNA) (v. française) (14 ans) Ven. : 9:15 - Sam., Dim. et Mardi : 4:15 - 9:15
 Lun., Merc. et Jeudi : 9:15

BACKDRAFT (14 ans) Dolby Stéréo Ven. : 2:00 - 7:00 - 9:30
 Sam., Dim. et Mardi : 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:30
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:00 - 7:00 - 9:30

DYING YOUNG (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:10 - 7:25 - 9:40
 Sam., Dim. et Mardi : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:15 - 7:25 - 9:40
 Excepté Sam. 6 juillet : 12:50 - 3:00 - 5:10 - 9:40

DUTCH DOBLY STÉRIO Samedi : 7:30

CITY SLICKERS (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:20 - 7:05 - 9:20
 Sam., Dim. et Mardi : 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:20
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:20 - 7:05 - 9:20

FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:15 - 7:20 - 9:30
 Sam., Dim. et Mardi : 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:15 - 7:20 - 9:30

PROBLEM CHILD 2 (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:25 - 7:05 - 9:05
 Sam., Dim. et Mardi : 1:30 - 3:25 - 5:20 - 7:15 - 9:10
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:25 - 7:05 - 9:05

CENTRE-VILLE

BACKDRAFT (14 ans) Station Metro McGill 1:05 - 4:00 - 7:05 - 9:35

PALOMBELLA ROSSA (G) (v. française) (14 ans) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

CITY SLICKERS (G) / 1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:25

JUNGLE FEVER (14 ans) 1:00 - 4:05 - 7:00 - 9:30

IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans) 1:15 - 5:00 - 7:15 - 9:30

LE SILENCE DE AGNEAU (18 ans) 1:15 - 4:10 - 7:10 - 9:35

DYING YOUNG (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:20

PROBLEM CHILD #2 (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

FAIS DE L'AIR FRED (G) 1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:15

DECARIE 6900, boul. Decarie
 DYING YOUNG (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25
 Sem. : 7:00 - 9:25

CITY SLICKERS (G) Sam. et Dim. : 1:15 - 4:15 - 7:15 - 9:35
 Sem. : 7:15 - 9:35

COMPLEXE DES JARDINS

PALOMBELLA ROSSA (G) (v. française) (14 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

GASPARD ET ROBINSON (G) Dolby Stéréo 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

MILENA (G) Dolby Stéréo 2:00 - 5:10 - 8:00

HALFAQUINE (14 ans) (v.o. avec sous-titres français) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

CREMAZIE 8610, rue St-Denis
 LA GLOIRE DE MON PÈRE (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim. : 2:30 - 7:00 / Sem. : 7:00
 2ème film : LE CHÂTEAU DE MA MÈRE Sam. et Dim. : 5:00 - 9:05 / Sem. : 9:05

EGYPTIEN 1455, rue Peel
 PROBLEM CHILD #2 (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

QUEEN'S LOGIC (G) Dolby Stéréo 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:25

A RAGE IN HARLEM (14 ans) Dolby Stéréo 2:05 - 4:35 - 7:05 - 9:30
 Excepté le 10 juillet : 2:05 - 4:35 - 9:40

LE FAUBOURG 1616, rue St-Catherine
 DYING YOUNG (G) Dolby Stéréo THX 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:35 - 9:45
 Excepté Sam. 6 juillet : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 9:45

DUTCH DOBLY STÉRIO THX Samedi : 7:30

CITY SLICKERS (G) Dolby Stéréo THX 1:45 - 4:30 - 7:00 - 9:20
 Excepté Dim. 7 juillet : 1:45 - 4:30 - 9:35

BOY-N THE HOOD Dolby Stéréo THX Dimanche : 7:30

JUNGLE FEVER (14 ans) Dolby Stéréo 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:25

DANCES WITH WOLVES (14 ans) Dolby Stéréo 1:50 - 5:00 - 8:15

LANGELIER 7305, boul. Langelier
 TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2 (G) Dolby Stéréo 1:00 - 4:30
 2ème film : DING ET DONG LE FILM 2:45 - 6:15

UN BAISER AVANT DE MOURIR (14 ans) Dolby Stéréo 8:00 - 9:45

MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

MADONNA (AU LIT AVEC MADONNA) (14 ans) (v. française) (14 ans) Dolby Stéréo 1:30 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby Stéréo 1:30 - 3:45 - 7:00 - 9:45

DYING YOUNG (G) Dolby Stéréo 1:30 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS (14 ans) Dolby Stéréo / 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:40

LAVAL 2000 Centre 2000, 3195, boul. St-Martin
 POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby Stéréo Ven. : 2:20 - 7:05 - 9:25
 Sam., Dim. et Mardi : 1:15 - 3:50 - 7:00 - 9:35
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:35 - 7:00 - 9:35

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS (14 ans) Ven. : 2:30 - 6:30 - 9:15
 Sam., Dim. et Mardi : 1:05 - 3:40 - 6:30 - 9:15
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:30 - 6:30 - 9:15

LE PARADIS 8215, rue Hochelaga
 POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30
 Sem. : 7:00 - 9:30

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS (14 ans) Ven. : 2:30 - 6:30 - 9:20
 Sam., Dim. et Mardi : 1:25 - 3:30 - 6:30 - 9:20
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:30 - 6:30 - 9:20

FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:30 - 7:15 - 9:20
 Sam., Dim. et Mardi : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:30 - 7:15 - 9:20

PLACE ALEXIS NIHON 2396, est. rue Beaubien
 IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans) Dolby Stéréo Sam. et Dim. : 1:15 - 3:00 - 6:30 / Sem. : 8:00

L'ÉVEIL (G) Dolby Stéréo Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
 Sem. : 7:00 - 9:30

POINTE CLAIRE 6361, Trans-Canada
 ONLY THE LONELY (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:15 - 7:15 - 9:20
 Sam., Dim. et Mardi : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Lun., Merc. et Jeudi : 2:15 - 7:15 - 9:20

DYING YOUNG (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:15 - 7:00 - 9:15
 Sam., Dim. et Mardi : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:00 - 4:30 - 9:15
 Excepté Sam. 6 juillet : 2:00 - 4:30 - 9:30

DUTCH DOBLY STÉRIO Samedi : 7:30

PROBLEM CHILD #2 (G) Dolby Stéréo Ven. : 2:00 - 7:00 - 9:30
 Sam., Dim. et Mardi : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Lun., Merc. et Jeudi : 2:00 - 7:00 - 9:00

JUNGLE FEVER (14 ans) Dolby Stéréo Ven. : 2:00 - 7:00 - 9:25
 Sam., Dim. et Mardi : 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:25
 Lun., Merc. et Jeudi : 2:00 - 7:00 - 9:25

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE Transcanadienne (Sortie 95)
 FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE (G) Dolby Stéréo 2ème film : L'HISTOIRE SANS FIN #2
 ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS (G) 2ème film : DETOUR EN ENFER

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 6 km du pont Mercier
 L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) 2ème film : MON FANTÔME D'AMOUR
 POMPIERS EN ALERTE (14 ans) 2ème film : UN BAISER AVANT DE MOURIR
 TERMINATOR #2 (v. anglaise) (14 ans) 2ème film : HUDSON HAWK (v. anglaise)

CINÉ-PARC LAVAL Autoroute 15 (Sortie 14)
 ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS (14 ans) 2ème film : DETOUR EN ENFER
 POMPIERS EN ALERTE (14 ans) 2ème film : UN BAISER AVANT DE MOURIR

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE Autoroute 15 (Sortie 21)
 L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) 2ème film : MON FANTÔME D'AMOUR
 POMPIERS EN ALERTE (14 ans) 2ème film : UN BAISER AVANT DE MOURIR

CINÉ-PARC ST-HILAIRE Autoroute 20 (Sortie 115)
 L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) 2ème film : MON FANTÔME D'AMOUR
 POMPIERS EN ALERTE (14 ans) 2ème film : UN BAISER AVANT DE MOURIR

Julia Roberts Campbell Scott
Dying Young
 VERSION ORIGINALE ANGLAISE

KEVIN COSTNER
 dans le rôle de
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS
 version française de ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES

POMPIERS EN ALERTE
 UN FILM DE RON HOWARD
 version française de BACKDRAFT
 un film UNIVERSAL

CHRISTINA APPLEGATE
FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE
 version française de DON'T TELL MOM THE BABYSITTER'S DEAD

KEVIN COSTNER
 dans le rôle de
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS
 version française de ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES

PROBLEM CHILD 2
 VERSION ORIGINALE ANGLAISE

NEW JACK CITY
 VERSION FRANÇAISE

99¢ 1,99\$
 LUN. AU JEU. CHACUN DES FILMS
 Prix pour tous, adultes et enfants.
 Taxes (municipale et TPS) non-incluses

OUTREMONT

1248, RUE BERNARD 273-0437

Victime du succès et du service des incendies, Renaud change de salle à Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Victime du succès et... des dangers d'incendie, le *Vol de nuit* de Renaud a pris un vol direct vers l'Institut canadien, hier, au grand dam du propriétaire du bar-spectacles d'Auteuil.

Vu le «succès sans précédent» de *Vol de nuit* et pour assurer une «sécurité maximale» aux spectateurs, le festival a annoncé à la hâte, hier, le déplacement du spectacle de Renaud du bar-spectacles d'Auteuil à l'Institut canadien.

«Quelques spectateurs souhaitent assister au spectacle dans un contexte traditionnel, a fait savoir le directeur général Marcel Dallaire. Ça va convenir à ceux qui se plaignaient ou risquaient de se plaindre du grand nombre de personnes.»

En fait, c'est le service des incendies de la Ville de Québec qui risquait de s'en plaindre: la petite salle de spectacles du Vieux-Québec peut accueillir une centaine de spectateurs (123 ou 127, selon les interlocuteurs). Trois cents billets avaient été vendus pour les spectacles de Richard Desjardins et de Renaud.

Selon M. Dallaire, la direction du festival ignorait que le nombre de billets vendus dépassait largement le quota de clients fixé par le service des incendies. «On a négocié de bonne foi. C'est certain que ce déplacement comporte des frais; on réglera ça avec le bar d'Auteuil après le festival», a noté M. Dallaire, soulignant que l'an dernier, quelque 400 spectateurs s'entassaient dans la même salle pour voir les *Vol de nuit* des Michel Rivard et Jim Corcoran.

Colère au d'Auteuil

«À la demande de nos avocats, nous ne ferons pas de commentaires», déclarait lors d'un court entretien téléphonique, hier, Philippe Benoit, copropriétaire du bar-spectacles d'Auteuil.

Visiblement irrité par toute cette affaire et le fait d'avoir été écarté de la conférence de presse, il a simplement ajouté: «Un jour, parce qu'on posait trop de questions, M. Beauchesne (le responsable de la programmation du festival) nous a dit: *Pourquoi vous prenez pas des vacances pendant le festival?*»

En fait, selon les clauses du contrat entre l'organisation du Festival d'été et le d'Auteuil, in-


formation confirmée par les deux parties, le bar-spectacles devait payer des droits au Festival d'été pour recevoir les artistes de Vol de nuit.

L'affaire libère donc 300 nouveaux billets pour les trois prochains soirs. L'heure, le prix des billets (22,50\$) et la formule sans sièges réservés restent les mêmes.

«On savait que Renaud attirerait beaucoup de monde. Mais on avait le goût de prendre le risque», a déclaré le directeur du festival, qui jure que le contexte intimiste promis aux spectateurs ne sera pas altéré dans la salle de l'Institut canadien: «Une salle de 600 places, c'est encore intimiste.»

FAMOUS PLAYERS

IL AVAIT DÉJÀ TOUT.
IL DÉCOUVRIIT CE QUI LUI MANQUAIT.



HARRISON FORD REGARDING HENRY

A MIKE NICHOLS FILM

HARRISON FORD REGARDING HENRY ANNETTE BENING HANS ZIMMER

ROBERT GREENHUT JEFFREY ABRAMS SCOTT RUDIN MIKE NICHOLS

VERSION O. ANGLAISE

DOLBY STEREO LOEWS 604 STE CATHERINE D. 681-1437 12-25-2-40-5:00-7:15-9-30

CINÉMA DU PARC 3575 Ave du PARC 844-9470 7:10-9:25

DOLBY STEREO DORVAL 250 Ave DORVAL 631-8599 12-30-2-45-5:00-7:15-9-30

DOLBY STEREO VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7807 12-45-2-55-5:10-7:15-9-35

DOLBY STEREO LAVAL CENTRE LAVAL 688-7770 12-20-2-50-5:00-7:15-9-30



Pour des billets avec un grand B... faites vite!

Juste pour vous : la crème de la crème!

LES MÉGA GALAS

FESTIVAL **Bell** Juste pour rire

Animés par Dominique Michel

1 spectacle comique drôle et amusant des Fest. **17 ET 18 JUILLET: COMPLET** MEGAGA SUPPLÉMENTAIRE LE 16 JUILLET!

2 soirs seulement les 17 et 18 juillet, 20h30 à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts

Rires Mégagarantis!

EN ASSOCIATION AVEC AirCanada

DRY PEPSI BANQUE NATIONALE Radio-Canada L'interurbain Bell

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Reservation téléphonique: 514 842-2112. Frais de service. Redevance de 1,06 \$ sur tout billet de plus de 10 \$.

Billets en vente: Réseau Admission: 522-1245 Place des Arts: 842-2112 Groupe de 20 personnes et plus 514 845-3155

SPÉCIAL VACANCES

VOUS NE PAVEZ RIEN

AVANT JANVIER 1992

et on vous paie des vacances!

AU Club AZUR À MAGOG**

Cette prime comprend l'hébergement (3 jours et 2 nuits pour 4 personnes) et tout un choix d'activités gratuites!

Ensemble 25 pièces GROSFILLEX® 399⁹⁹\$

Chlore HTH Baril de 20,4 kg 59⁹⁹\$

Chlore stabilisé en rondelles 44⁹⁹\$ 6 kg

CHAISE FLOTTANTE 59⁹⁹\$

Région de Montréal

Fabreville, Laval 515, boul. Curé-Labelle	622-9801
Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau	465-7701
Châteauguay 115, boul. Saint-Jean-Baptiste	698-2210
Saint-Léonard 5940, boul. Métropolitain Est	255-7014
Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest	620-8740
Pointe-aux-Trembles 11800, rue Sherbrooke Est	640-4500
Boucherville 1235, rue Ampère	449-2411

Région de Sherbrooke

Fleurimont 1597, rue Galt Est	823-1100
-------------------------------	----------

CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI

L'EXPERIENCE PAR EXCELLENCE

Commanditaire officiel des épreuves de plongeon et de natation des XXVII^e Jeux du Québec.

Mise de côté et contrat de crédit disponibles.

Heures d'ouverture*** Du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h Samedi, de 8 h 30 à 17 h

*** Selon la loi provinciale en vigueur, tous les commerces de piscines doivent être fermés le dimanche. Les textes prévalent sur les illustrations. Les articles photographiés ne représentent pas nécessairement ceux annoncés.

DEPUIS 19 ANS : TRÉVI FABRIQUE, VEND, INSTALLE.